

RÉFORME DE L'AAPI ET CRÉATION D'UN GUICHET UNIQUE

Un nouveau souffle pour le climat des affaires

Le gouvernement poursuit sa stratégie de modernisation du climat des affaires avec une nouvelle étape consacrée à la réforme du système d'investissement et à la mise en place effective du guichet unique. Lors d'une journée d'information dédiée aux nouvelles dispositions réglementaires encadrant l'investissement, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a réaffirmé la volonté des pouvoirs publics de rompre définitivement avec les lourdeurs bureaucratiques et d'instaurer un environnement plus attractif, plus transparent et davantage orienté vers l'efficacité économique. P 3

- **Signature de deux accords entre l'AAPI et le Haut-commissariat à la numérisation**



CACOBATPH **Lancement du mécanisme "tiers déclarant"**

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a signé, hier à Alger, une convention avec l'Ordre national des experts-comptables et l'Organisation nationale des comptables agréés (ONCA), portant sur la mise en œuvre du nouveau mécanisme "tiers déclarant", visant à simplifier et à moderniser les services destinés aux entreprises affiliées.

P 2

RÉGULARISATION FISCALE VOLONTAIRE ET ASSAINISSEMENT DES DETTES

Une opportunité à saisir par les contribuables

La Direction générale des impôts (DGI) a lancé une vaste campagne nationale de sensibilisation autour des nouveaux dispositifs fiscaux introduits par la loi de finances 2026, portant notamment sur la régularisation fiscale volontaire et l'assainissement des dettes fiscales.

P 5

HYDROCARBURES / BID ROUND 2026

L'accès aux data rooms ouvert à partir du 1er juin

L'accès aux données relatives à l'appel à concurrence « Algeria Bid Round 2026 », portant sur l'exploration des hydrocarbures dans sept nouvelles zones, sera ouvert à partir du 1er juin 2026, a annoncé hier à Alger le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), M. Samir Bekhti.

P 5

21^e ÉDITION DU SALON SIEE POLLUTEC 2026

Plus de 170 exposants attendus à Alger début juin P 2

HYDROCARBURES
Une forte délégation allemande en Algérie P 5

BANQUE ALGÉRIENNE AU SÉNÉGAL
Vers l'ouverture de succursales au Niger et en Côte d'Ivoire P 4

21^e ÉDITION DU SALON SIEE
POLLUTEC 2026

Plus de 170 exposants
attendus à Alger début
juin

Le Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau et de l'environnement « SIEE Pollutec » reviendra pour sa 21^e édition du 1^{er} au 4 juin 2026 à la Safex d'Alger, avec la participation de plus de 170 exposants et près de 10.000 visiteurs professionnels, selon un communiqué des organisateurs. Considéré comme un rendez-vous majeur des professionnels de l'eau et de l'environnement en Algérie et dans la région, le salon réunira des entreprises nationales et internationales spécialisées dans les solutions liées à l'eau, au traitement des déchets et aux technologies environnementales. Les organisateurs ont indiqué que les entreprises algériennes représenteront 70 % des exposants, aux côtés de participants venus d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Plus de 16 pays prendront part à cette édition, dont l'Allemagne, l'Arabie saoudite, la Chine, l'Égypte, l'Espagne, la France, l'Inde, l'Italie, la Jordanie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, la Suisse, la Tchèque, la Tunisie et la Turquie. Le salon bénéficiera également du soutien de plusieurs partenaires économiques. L'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP) participera en qualité de sponsor Platinum à travers l'espace « Café by ENGTP », tandis qu'Equatorial Coca-Cola Bottling Company soutiendra l'espace dédié aux startups en tant que sponsor Bronze, aux côtés de Manbaa, marque d'eau minérale du Groupe Tahraoui. Holcim El-Djazair et BNP Paribas El Djazair accompagneront également l'événement en tant que sponsors des forums. Outre son aspect commercial, le SIEE Pollutec 2026 proposera un programme de conférences consacré aux principaux enjeux liés à l'eau et à l'environnement. Les débats porteront notamment sur le dessalement de l'eau de mer et des eaux saumâtres, l'économie circulaire appliquée à l'industrie, la réutilisation des eaux usées épurées dans l'agriculture, la finance verte ainsi que la préservation du littoral et la lutte contre la pollution marine. Les organisateurs ont rappelé que l'édition 2025 avait enregistré la participation de 140 entreprises exposantes et près de 8.500 visiteurs professionnels, confirmant l'attractivité croissante de cette manifestation spécialisée. Selon le communiqué, le SIEE Pollutec 2026 ambitionne de constituer une plateforme d'échanges et de partenariat pour les décideurs, experts, industriels et institutions engagés dans les défis liés à l'eau et à l'environnement. R E.

CACOBATPH

Lancement du mécanisme "tiers déclarant"

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a signé, hier à Alger, une convention avec l'Ordre national des experts-comptables et l'Organisation nationale des comptables agréés (ONCA), portant sur la mise en œuvre du nouveau mécanisme "tiers déclarant", visant à simplifier et à moderniser les services destinés aux entreprises affiliées.

Par S R.

Ce mécanisme tend à organiser l'intervention des professionnels (comptables agréés et experts-comptables) qui effectueront les déclarations et diverses transactions pour le compte des employeurs (entreprises affiliées à la Caisse), en qualité de tierce partie dans le processus déclaratif, via le portail numérique de la Caisse "TASRIHATCOM". Cette opération vise à "mettre la CACOBATPH en conformité avec les lois en vigueur concernant la protection des données, afin de renforcer la sécurisation des informations sur les entreprises affiliées à la Caisse et les travailleurs déclarés, tout en offrant des services numériques fiables et en garantissant la flexibilité et la célérité dans l'exécution des diverses transactions". S'exprimant à cette occasion, le DG de la CACOBATPH, Abdelmadjid Cheka-

kri, a souligné que cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation des services et de rapprochement de l'administration du citoyen, qualifiant ce mécanisme de "trait d'union entre la Caisse et ses partenaires des cabinets comptables ainsi que les entreprises affiliées". Cette nouvelle mesure ambitionne de "fournir un environnement de travail numérique clair, sécurisé et flexible, permettant la gestion de l'ensemble des obligations déclaratives et des transactions administratives via un compte unique dédié aux titulaires de cabinets comptables, garantissant ainsi un gain de temps et d'effort tout en améliorant l'efficacité de la performance administrative", a-t-il expliqué. A son tour, le président de l'Ordre national des experts-comptables, Abdelkrim Bouhouche, a indiqué que la conclusion de ladite convention avec la CACOBATPH traduit "une vision

commune sur l'adoption d'un système moderne, récent et efficace dans le cadre du renforcement de la numérisation dans ce domaine". Le président de l'ONCA, Nasr-eddine Bouragaa, a, quant à lui, relevé que l'objectif de cette convention est de "renforcer la coopération avec la CACOBATPH dans le cadre de ce nouveau mécanisme électronique, qui est à même de faciliter ce type de transactions". À travers cette nouvelle démarche, la CACOBATPH poursuit le renforcement de son portefeuille numérique, qui compte actuellement 24 services électroniques développés, traduisant son engagement en faveur de la modernisation de l'administration, de l'amélioration de la qualité des services et de l'accompagnement des mutations technologiques au service de l'économie nationale et des usagers.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Espagne

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, a reçu hier à Alger l'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, Ramiro Fernández Bachiller, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a permis aux deux parties de passer en revue les perspectives de développement du partenariat algéro-espagnol dans ce secteur stratégique, notamment à travers l'encouragement de l'échange d'expertises et de connaissances ainsi que la promotion des relations entre les opérateurs économiques et les investisseurs des deux pays,

précise la même source. Les discussions ont également porté sur les possibilités de coopération dans les domaines des essais cliniques et de la fabrication de médicaments destinés au traitement des maladies rares, dans l'objectif de renforcer les capacités industrielles et sanitaires et de soutenir l'innovation pharmaceutique.

Au terme de la rencontre, les deux parties ont convenu de poursuivre la coordination et d'intensifier les efforts conjoints afin de favoriser un environnement d'investissement propice au développement des opportunités de partenariat et de coopération au service des intérêts communs des deux pays. R E.

FIFA COUPE DU MONDE 2026

TOD by beIN renforce son offre dédiée aux fans algériens

Alors que l'enthousiasme grandit autour d'un tournoi historique, TOD by beIN renforce la proximité entre la FIFA Coupe du Monde 2026™ et l'un des publics de football les plus passionnés de la région. TOD by beIN, la plateforme de streaming de beIN MEDIA GROUP et plateforme officielle de streaming de la FIFA Coupe du Monde 2026™ dans la région MENA, a lancé sa série de tables rondes médias en Afrique du Nord en choisissant l'Algérie comme première étape de son dispositif régional « Road to FIFA 2026 ». La FIFA Coupe du Monde 2026™ s'an-

nonce comme un événement majeur pour la région, portée par une forte représentation arabe et par une attente croissante à travers toute l'Afrique du Nord. En Algérie, où le football est profondément ancré dans la culture nationale, ce tournoi incarne un moment de fierté collective, de passion partagée et de communion populaire. En tant que plateforme de référence pour la FIFA Coupe du Monde 2026™ dans la région MENA, TOD by beIN offrira aux supporters algériens un accès en streaming à l'ensemble des rencontres, réunies en un seul et même endroit et pensées pour les usages numériques d'aujourd'hui.

Nativement connecté, le public algérien pourra profiter des flux en direct en 4K/HDR de TOD by beIN, de technologies de streaming avancées et exclusives, ainsi que de fonctionnalités enrichies telles que les chronologies interactives, la génération automatique de temps forts, la vue multi-caméras et des expériences fans en temps réel comme la Fanzone — pour vivre le football avec une intensité inédite. Peter Mrkic, Directeur Général de TOD by beIN, a déclaré : « En Algérie, le football fait partie intégrante de l'identité nationale et demeure une source de fierté partagée. À l'approche de la FIFA Coupe

du Monde 2026™, notre priorité est d'offrir aux supporters une expérience à la hauteur de leur passion, en les rapprochant de l'action grâce à davantage de flexibilité, d'interactivité et à une expérience de visionnage pensée pour leur manière de suivre le jeu aujourd'hui. » Il a ajouté : « De nombreuses rencontres étant programmées à des horaires tardifs ou atypiques, l'accessibilité revêt une importance essentielle. TOD by beIN permet aux supporters de suivre les matchs sur l'écran de leur choix, dans la meilleure qualité disponible. » Synthèse R E.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉFORME DE L'AAPI ET CRÉATION D'UN GUICHET UNIQUE

Un nouveau souffle pour le climat des affaires

Le gouvernement poursuit sa stratégie de modernisation du climat des affaires avec une nouvelle étape consacrée à la réforme du système d'investissement et à la mise en place effective du guichet unique. Lors d'une journée d'information dédiée aux nouvelles dispositions réglementaires encadrant l'investissement, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a réaffirmé la volonté des pouvoirs publics de rompre définitivement avec les lourdeurs bureaucratiques et d'instaurer un environnement plus attractif, plus transparent et davantage orienté vers l'efficacité économique.

Par Réda Hadi

Dans une allocution marquée par un ton volontariste, le Premier ministre a souligné que cette réforme s'inscrit pleinement dans la vision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à bâtir une économie forte, diversifiée et résiliente, capable de relever les défis internationaux et de renforcer la place de l'Algérie dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Selon lui, cette rencontre ne constitue pas une simple présentation technique d'un nouveau dispositif administratif, mais « une nouvelle étape dans le renouvellement du pacte de confiance entre l'État et l'investisseur ». Il a insisté sur la nécessité de mettre fin aux pratiques qui ont longtemps freiné les initiatives économiques, notamment les lenteurs administratives, la multiplication des procédures et l'absence de coordination entre les différentes institutions concernées.

Le Premier ministre a rappelé que le contexte économique mondial impose aujourd'hui une adaptation profonde des politiques d'investissement. Entre tensions géopolitiques, transition énergétique, révolution numérique et accélération technologique, la compétitivité des États ne dépend plus uniquement des ressources naturelles ou des coûts de production, mais également de la qualité du climat des affaires, de la stabilité réglementaire et de la rapidité des procédures administratives. Dans ce cadre, le gouvernement considère désormais la réforme de l'investissement comme un levier stratégique pour attirer les capitaux productifs, soutenir les entreprises nationales,

favoriser le transfert technologique et créer des emplois durables.

Plus de 20 000 projets enregistrés à l'AAPI

M. Sifi Ghrieb a d'ailleurs mis en avant les premiers résultats enregistrés depuis l'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'investissement. Selon les chiffres communiqués, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré plus de 20.000 projets d'investissement représentant une valeur globale dépassant les 9.000 milliards de dinars, soit environ 67,5 milliards de dollars, avec un potentiel de plus de 525.000 emplois. Pour le Premier ministre, ces indicateurs traduisent un retour progressif de la confiance des investisseurs envers l'économie nationale. Toutefois, il a reconnu que plusieurs obstacles continuaient d'entraver la concrétisation rapide des projets.

Il a notamment dénoncé les délais excessifs imposés aux investisseurs pour l'obtention de certains documents administratifs, évoquant des situations où les procédures pouvaient durer jusqu'à sept mois. À cela s'ajoutent, selon lui, des exigences administratives disproportionnées, certains dossiers nécessitant jusqu'à quatorze copies du même document. Face à ces dysfonctionnements, les autorités ont décidé d'engager une réforme en profondeur du rôle et du fonctionnement des guichets uniques. L'objectif est de transformer l'AAPI en interlocuteur unique et pleinement opérationnel pour les investisseurs.

Le Premier ministre a expliqué que cette transformation repose sur un changement radical

de logique administrative : passer d'un système fragmenté à un système intégré, d'une culture procédurale à une culture de résultats et d'un accompagnement formel à un accompagnement effectif.

Ainsi, l'AAPI a été restructurée autour de pôles spécialisés couvrant l'ensemble des étapes de la vie d'un projet, depuis sa création juridique jusqu'à sa mise en exploitation. Cette nouvelle organisation vise à assurer un traitement plus fluide des dossiers et à éviter aux investisseurs les multiples déplacements entre administrations.

L'une des principales nouveautés annoncées concerne l'habilitation complète des représentants des administrations présents au sein des guichets uniques. Désormais, ces responsables disposeront du pouvoir effectif de traiter les dossiers, signer les documents et délivrer les autorisations nécessaires sans devoir systématiquement se référer à leurs administrations centrales.

Cette réforme marque, selon le Premier ministre, « une transformation profonde de la relation entre l'État et l'investisseur ». Les guichets uniques ne seront plus de simples espaces de transmission administrative, mais de véritables centres de décision capables d'accompagner concrètement les porteurs de projets.

Le gouvernement entend également imposer une discipline stricte en matière de délais. Les nouveaux textes réglementaires fixent désormais un délai maximal de quinze jours pour le traitement général des dossiers et de vingt jours pour les installations classées.

La simplification administrative passe également par la réduction du nombre de docu-

ments exigés et par une accélération de la numérisation des procédures. Le Premier ministre a insisté sur l'importance de la dématérialisation, considérée comme un outil essentiel pour renforcer la transparence, la traçabilité et l'efficacité de l'administration.

Les réformes engagées touchent aussi les domaines de l'urbanisme et de l'environnement. Désormais, les guichets uniques de l'AAPI seront compétents pour traiter les autorisations d'urbanisme, notamment les permis de construire et les certificats de conformité. Cette centralisation permettra, selon les autorités, de mettre fin à la dispersion des interlocuteurs administratifs.

Sur le plan environnemental, les études d'impact seront également intégrées au niveau des guichets uniques, avec des délais réglementaires précis ne dépassant pas quinze jours pour la réponse de l'administration.

Le foncier économique figure également parmi les axes majeurs de la réforme. Les nouvelles dispositions introduisent une grille d'évaluation révisée afin de mieux sélectionner les projets selon leur viabilité économique et leur contribution au développement national. Les procédures d'attribution seront désormais soumises à des délais stricts, l'AAPI s'engageant à répondre aux investisseurs dans un délai de 48 heures après décision du conseil d'administration.

Enfin, le Premier ministre a affirmé que l'Algérie ambitionne de devenir « une terre d'initiative », capable d'attirer les investisseurs nationaux et étrangers grâce à un environnement juridique stable et une administration moderne et réactive.

INVESTISSEMENT

Signature de deux accords entre l'AAPI et le Haut-commissariat à la numérisation

Deux accords ont été signés, lundi à Alger, entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le Haut-commissariat à la numérisation, dans le but de permettre à l'Agence d'exploiter les ressources Cloud souveraines et de concrétiser le projet du "guichet unique numérique", à même d'améliorer

la prise en charge des investisseurs. Les deux accords ont été signés par le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache et la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, lors d'une journée d'information sur le renforcement de l'efficacité du guichet unique, dont le coup d'envoi des

travaux a été donné par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb. Le premier accord a pour objectif d'organiser l'exploitation par l'AAPI des ressources Cloud souveraines de l'État au niveau du Centre national algérien des services numériques (Data center). Le deuxième accord, quant à lui, vise à encadrer l'opéra-

tion de conception et de développement du guichet unique numérique de l'investissement et à organiser l'opération d'échange au sein de cette plateforme. Cette démarche tend à poser des fondements d'un système numérique intégré devant renforcer la coordination entre différentes instances intervenant dans

l'opération d'investissement, faciliter les procédures administratives et améliorer le traitement des projets d'investissement, à même de garantir davantage de célérité, de transparence et d'efficacité, selon les explications fournies à cette occasion.

R. E.

INVESTISSEMENT

Vers la création d'un guichet unique numérique

Par R. H.

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a affirmé que la mise en œuvre effective du guichet unique constitue une étape décisive dans la réforme du climat des affaires en Algérie et traduit concrètement la volonté des pouvoirs publics de moderniser l'environnement de l'investissement.

S'exprimant lors d'une journée d'information consacrée aux nouvelles dispositions réglementaires relatives au guichet unique, le responsable de l'AAPI a souligné que cette réforme s'inscrit dans le cadre des engagements pris par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour instaurer un système d'investissement plus transparent, plus efficace et davantage adapté aux exigences de l'économie moderne.

Selon M. Rekkache, l'activation du guichet unique et l'octroi de l'ensemble des prérogatives aux représentants des administrations présents au sein de cette structure ne consti-

tuent pas une simple mesure administrative. « Il s'agit d'une traduction concrète d'une forte volonté politique et d'une étape majeure dans les réformes économiques fondamentales engagées par l'État », a-t-il déclaré.

Le directeur général de l'AAPI a insisté sur le fait que cette nouvelle organisation permettra désormais aux investisseurs d'accomplir l'ensemble des procédures liées à leurs projets dans un seul espace administratif, évitant ainsi les déplacements entre différentes institutions et réduisant considérablement les délais de traitement des dossiers.

Il a également rappelé que l'Agence avait déjà accumulé une expérience importante depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'investissement en novembre 2022. Cette expérience, a-t-il expliqué, a permis d'identifier plusieurs obstacles bureaucratiques freinant la concrétisation des projets et nécessitant une réforme en profondeur des mécanismes de gestion administrative.

Dans ce contexte, M. Rekkache a réaffirmé la détermination des cadres de l'AAPI à poursuivre les efforts engagés pour améliorer la

gouvernance du système d'investissement, notamment à travers une meilleure gestion du foncier économique et le renforcement de la transparence dans les procédures d'attribution. Le responsable a précisé que l'Agence travaille en étroite coordination avec les différents acteurs du système d'investissement ainsi qu'avec les organisations patronales, notamment le Conseil du renouveau économique algérien, afin de mettre en œuvre les nouvelles dispositions réglementaires destinées à réduire la bureaucratie et à simplifier les démarches administratives.

Le guichet unique, a-t-il souligné, a vocation à devenir « l'interlocuteur principal de l'investisseur » et le cadre dans lequel seront centralisées toutes les opérations liées à l'acte d'investir. Cette approche repose sur plusieurs principes fondamentaux, notamment la transparence, l'efficacité, l'égalité des chances et l'égalité de traitement entre tous les investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers.

M. Rekkache a également révélé l'existence d'un programme ambitieux élaboré sous les

orientations du Premier ministre, président du Conseil national de l'investissement et autorité de tutelle directe de l'Agence. Ce programme vise principalement à améliorer la qualité des services destinés aux investisseurs, à prendre en charge leurs préoccupations et à assurer un accompagnement de proximité jusqu'à la concrétisation effective des projets sur le terrain.

Parmi les principaux axes de cette stratégie figure la généralisation de la numérisation des procédures administratives liées à l'investissement. Le directeur général de l'AAPI a annoncé qu'un vaste plan d'action a déjà été lancé pour accélérer la transition numérique et mettre en place un guichet unique numérique capable d'offrir aux investisseurs un parcours administratif simplifié, rapide et sécurisé. Il a, à ce titre, salué les efforts du Haut-Commissariat à la numérisation et l'implication de ses équipes dans la concrétisation de ce projet stratégique, considéré comme un levier essentiel pour améliorer la transparence et renforcer l'attractivité du climat des affaires en Algérie.

BANQUE ALGÉRIENNE
AU SÉNÉGALVers l'ouverture de
succursales au
Niger et en Côte
d'Ivoire

La Banque algérienne au Sénégal (ABS), qui active dans ce pays depuis fin 2023, envisage d'ouvrir une succursale dans la capitale nigérienne, Niamey, a annoncé dimanche à Alger le directeur général de la banque, Abdelhafid Haned, ajoutant qu'une autre structure similaire sera ouverte en Côte d'Ivoire ultérieurement. Il a précisé, dans une déclaration en marge de la deuxième et dernière journée de la 12e édition du Forum de l'investissement et du commerce organisé par le Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAAID), que "la demande d'agrément pour une nouvelle succursale de la banque au Niger a été déposée il y a une dizaine de jours auprès des autorités monétaires compétentes. L'ouverture est attendue pour la fin de l'année en cours ou début 2027, dans le cadre de la vision algérienne visant à renforcer la présence bancaire en Afrique et accompagner les entreprises algériennes et les opérateurs sur le continent".

A ce propos, M. Haned a souligné que la future succursale au Niger constituera "une nouvelle valeur ajoutée et une étape importante" pour la banque "ABS" sur le continent, compte tenu des potentialités économiques dans ce pays, mais également des accords conclus récemment entre l'Algérie et le Niger, notamment ceux signés par Sonelgaz, Sonatrach et Algérie Télécom, et qui ouvriront d'énormes perspectives de coopération dans divers domaines. Le même responsable a indiqué que la présence de banques algériennes à l'étranger est de nature à accompagner cette évolution que connaissent les relations algéro-nigériennes, ajoutant que l'ouverture des deux nouvelles succursales permettra de transformer la Banque algérienne au Sénégal en "pôle bancaire régional" en Afrique de l'Ouest. Il a également affirmé que ABS, en plus des produits de financement, fournit aux hommes d'affaires des services de conseil et d'orientation sur le cadre juridique et réglementaire du marché sénégalais, qu'il s'agisse d'investissement ou d'exportation vers ce pays, avec des solutions de conseil personnalisées, notamment en ce qui concerne les secteurs d'activité les plus adaptés et les plus rentables pour les opérateurs.

Synthèse R.E.

DRAGAGE PORTUAIRE ET EXTENSION DU PORT D'ANNABA

Vers la création d'une société
algéro-chinoise

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche au siège du ministère, une séance de travail consacrée au suivi des projets de développement des infrastructures portuaires, notamment la création d'une société mixte algéro-chinoise chargée des travaux de dragage des ports nationaux, ainsi que le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, indique un communiqué du ministère.

La réunion s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, des directeurs généraux de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), de la Méditerranéenne des travaux mari-

times (MEDITRAM), du laboratoire d'études maritimes (LEM), outre les représentants de la China Harbour Engineering Company (CHEC), précise la même source. Dans ce cadre, l'état d'avancement des procédures relatives à la création d'une société mixte algéro-chinoise chargée de la réalisation des travaux de dragage des ports nationaux a été examiné, avec la présentation du plan de travail du projet, de même que l'établissement d'un calendrier de réalisation et les différentes phases de mise en œuvre, conformément aux instructions du président de la République émises lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 19 avril dernier, lit-on dans le communiqué.

La réunion a également porté sur le niveau d'avancement du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, comprenant la réalisation d'un quai minier dans le cadre du projet de phosphate intégré, et ce depuis la dernière visite de terrain effectuée par le ministre sur le site le 9 avril dernier.

Les mesures nécessaires pour accélérer le rythme des travaux ont été examinées, particulièrement à travers le renforcement des chantiers en moyens humains et matériels, afin de permettre la poursuite de la réalisation des différentes composantes du projet et l'amélioration de la cadence d'exécution, conclut le communiqué.

R.E.

AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC

Le ministre du Travail exige une mise en œuvre efficace
de la feuille de route

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi a souligné la nécessité d'une mise en œuvre rigoureuse de la feuille de route relative à l'amélioration continue du service public, indique lundi un communiqué du ministère.

M. Saihi a présidé, dimanche, une réunion de coordination regroupant les cadres de l'administration centrale, consacrée à l'évaluation du bilan des activités pour la période allant du 12 avril au 9 mai, au suivi de l'exécution des programmes et projets tracés, ainsi qu'à l'évaluation des performances des organismes et établissements sous tutelle.

A cette occasion, le ministre a suivi des exposés portant sur l'amélioration du service public, les programmes de numérisation des prestations et le renforcement des mécanismes de prise en charge des préoccupations des usagers du secteur, en plus de l'évaluation des mesures prises en matière de simplification des procédures administratives.

A la lumière de ces exposés, M. Saihi a donné des instructions à l'effet de "veiller à l'application stricte des dispositions de la feuille de route

pour l'amélioration continue du service public, à travers l'adoption de services numériques à distance afin de simplifier au maximum les procédures administratives et de s'éloigner de toute forme de bureaucratie".

Il a également insisté sur l'importance de "poursuivre les efforts de numérisation en achevant

les projets de modernisation ayant un impact direct sur l'amélioration du service public et la qualité de la prise en charge des doléances des usagers, tout en garantissant la célérité et la flexibilité dans le traitement des dossiers", conclut le communiqué.

R.E.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR
ET DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 10 ماي 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 10 Mai 2026

Produits	Prix du détail ¹			المنتجات
	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	
Légumes frais	أسعار التجزئة ² دج / كغ			
Pomme de terre	60	70	50	البطاطا
Tomate	89	103	76	الطماطم
Oignon sec	89	100	78	البصل الجاف
Ail sec	692	796	588	الثوم الجاف
Ail vert	202	232	171	الثوم الاخضر
Carotte	113	126	100	الجزر
Navet	115	129	100	اللفت
Petit pois	180	199	160	الجبانة
Fève verte	76	87	65	الفول الاخضر
Courgette	140	155	125	الكوسة
Haricot vert	319	352	286	الفصولياء الخضراء
Laitue	101	114	87	الخس
Fruits frais	المنتجات			
Orange	291	343	238	البرتقال
Citron	234	263	204	الليمون
Pomme locale	475	579	372	التفاح المحلي
Datte	488	615	361	التمر
Banane	457	471	443	الموز
Produits d'origine animale	المنتجات ذات الأصل الحيواني			
Viande bovine locale	1980	2126	1834	لحم البقر المحلي
Poulet de chair	390	402	378	الدجاج
Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)
Lait de vache (Litre)	97	103	91	حليب البقر (لتر)

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	344,00	345,00	0,29	0,04	-11,74	6,09	10,14	14500	5 002 500,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 398,00	1398,00	0,00	0,16	-0,79	8,99	5,56	11187	15 639 426,00
BIOPHARM	BIO	2 506,00	NC	0,00	0,07	1,22	6,66	6,38	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 090,00	2090,00	0,00	0,54	-7,06	9,97	5,98	15817	33 266 530,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-5,02	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	445,00	NC	0,00	2,19	8,85	4,21	4,72	0	0,00

OFFICE ALGÉRIEN
INTERPROFESSIONNEL DES
CÉRÉALES
Les prix des lentilles et du
riz revus à la baisse

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a annoncé, hier dans un communiqué, une réduction importante des prix de deux produits de large consommation, à savoir les lentilles et le riz basmati étuvé.

Selon la même source, le prix des lentilles a été revu à la baisse, passant de 210 DA à 110 DA, tandis que celui du riz basmati étuvé a été réduit de 160 DA à 120 DA.

L'OAIC a précisé que ces nouveaux tarifs sont désormais en vigueur et concernent directement les consommateurs. Dans son communiqué, l'Office a indiqué également que les professionnels et commerçants sont concernés par ces réductions et les invite à se rapprocher des coopératives des céréales et des légumineuses afin de bénéficier de ces nouveaux prix.

R.E.

RÉGULARISATION FISCALE VOLONTAIRE ET ASSAINISSEMENT DES DETTES

**Une opportunité à saisir
par les contribuables**

La Direction générale des impôts (DGI) a lancé une vaste campagne nationale de sensibilisation autour des nouveaux dispositifs fiscaux introduits par la loi de finances 2026, portant notamment sur la régularisation fiscale volontaire et l'assainissement des dettes fiscales.

Par Zahir R.

Ces mesures exceptionnelles, ouvertes jusqu'au 31 décembre 2026, visent à élargir l'assiette fiscale, encourager l'intégration des activités informelles dans le circuit officiel et améliorer la relation entre l'administration fiscale et les contribuables. En effet, ces deux dispositifs ont été, dira le directeur d'études à la DGI, Mourad Aouidad, « pensés comme un levier pour l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration de la relation entre l'administration fiscale et le contribuable ». Lors de son passage sur les ondes de la radio nationale "Chaîne 3", le responsable a expliqué que le premier dispositif, consacré à la régularisation fiscale volontaire, permet aux personnes physiques et morales de déclarer spontanément des revenus ou opérations n'ayant jamais fait l'objet de fiscalisation, en contrepartie d'une imposition unique libératoire de 8 %. « C'est une occasion pour les contribuables de régulariser leur situation en payant uniquement 8 %, au lieu de faire l'objet d'une régularisation fiscale avec toutes les conséquences liées aux pénalités et aux poursuites », a-t-il affirmé. Selon lui, le mécanisme concerne aussi bien les contribuables déjà identifiés auprès de l'administration fiscale que les personnes n'ayant jamais été enregistrées, notamment celles exerçant dans le secteur informel. « Les personnes qui activent dans l'informel peuvent venir déclarer les opérations qui n'ont pas été portées sur les déclarations prévues par la législation fiscale et payer les 8 % », a précisé Mourad Aouidad, ajoutant que « le sens de ce dispositif est justement de ramener ces personnes vers le circuit formel ». Interrogé sur la situation des opérateurs informels n'ayant jamais tenu de comptabilité ou conservé de traces de leurs activités, l'intervenant a indiqué que cette procédure exceptionnelle ne repose pas sur les obligations comptables classiques. « Ils vont se libérer de toutes les obligations liées aux sommes dé-

clarées dans le cadre de cette procédure », a-t-il expliqué, soulignant que l'objectif est d'encourager l'adhésion volontaire plutôt que la sanction. Le directeur d'études de la DGI a également insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une amnistie fiscale au sens classique du terme. « On ne peut pas parler exactement d'une amnistie fiscale, du moment qu'il existe une procédure légalement encadrée qui prévoit l'imposition des montants non déclarés, mais selon un taux préférentiel de 8 % », a-t-il soutenu.

S'agissant des modalités d'adhésion, le directeur des études à la DGI a indiqué qu'il suffit aux contribuables concernés de se rapprocher des recettes des impôts territorialement compétentes, munis d'une déclaration téléchargeable sur le site de la DGI. Pour les personnes physiques, la procédure s'effectue au niveau de la recette des impôts correspondant au lieu de résidence, tandis que les entreprises doivent s'adresser au service fiscal dont dépend leur siège social. Le second dispositif introduit par la loi de finances 2026 concerne l'assainissement et l'annulation des créances fiscales. Le responsable a expliqué qu'il prévoit l'annulation totale des dettes fiscales relatives à la période de 2011 et antérieure, sans aucune démarche administrative de la part des contribuables. Concernant les créances fiscales enregistrées entre 2012 et le 31 décembre 2025, les contribuables pourront bénéficier d'un abattement de 30 % sur les montants dus ainsi que de l'annulation totale des pénalités. « Le contribuable devra s'acquitter des 70 % restants, soit directement, soit à travers un échéancier de paiement », a précisé le responsable.

Toutefois, les personnes condamnées définitivement pour des manœuvres frauduleuses sont exclues de ce dispositif, a-t-il ajouté. M. Aouidad a insisté sur le caractère exceptionnel et temporaire de ces mesures, rappelant qu'elles prendront fin le 31 décembre 2026. « Nous sommes dans des mesures exception-

nelles qui sortent du régime fiscal du droit commun. C'est une chance accordée aux contribuables pour régulariser leur situation fiscale », a-t-il déclaré.

Le responsable a également tenu à rassurer les contribuables souhaitant adhérer à la procédure de régularisation volontaire. « Il n'y aura pas de poursuites sur les sommes déclarées. Ces montants ne feront pas l'objet d'une régularisation selon le régime fiscal ordinaire, mais uniquement d'une imposition libératoire de 8 % », a-t-il affirmé.

Dans ce cadre, la DGI a lancé depuis le 10 mai une campagne nationale d'information et des journées portes ouvertes à travers l'ensemble des directions régionales afin d'expliquer les modalités d'application de ces dispositifs et d'accompagner les citoyens dans leurs démarches. « Des instructions ont été données pour assurer la prise en charge des citoyens dans les meilleures conditions et répondre à toutes leurs préoccupations », a assuré M. Aouidad. Abordant le chantier de la transformation numérique, le représentant de la DGI a indiqué que le système d'information « Jibayatic » a été entièrement déployé à travers les structures fiscales nationales depuis novembre 2025. Cette plateforme permet désormais la télédéclaration de plusieurs obligations fiscales sans déplacement des contribuables.

Le responsable a également fait savoir que la DGI a renforcé l'infrastructure technique du système à travers son hébergement au niveau du data center du ministère des Finances. « Cette opération a permis de fluidifier l'accès à la plateforme et d'améliorer les conditions d'utilisation du portail », a-t-il expliqué, en annonçant la poursuite du développement des services numériques, notamment la plateforme d'immatriculation fiscale en ligne, dans le cadre de la stratégie de modernisation et de simplification des procédures administratives engagée par la DGI.

HYDROCARBURES / BID ROUND 2026

L'accès aux data rooms ouvert à partir du 1er juin

L'accès aux données relatives à l'appel à concurrence « Algeria Bid Round 2026 », portant sur l'exploration des hydrocarbures dans sept nouvelles zones, sera ouvert à partir du 1er juin 2026, a annoncé hier à Alger le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), M. Samir Bekhti. Intervenant lors d'une rencontre internationale organisée par Alnaft en partenariat avec l'Association européenne des géoscientifiques et ingénieurs (EAGE), consacrée aux enjeux stratégiques de l'exploration offshore et à l'optimisation de la récupération des hydrocarbures, M. Bekhti a précisé que cette étape permettra aux acteurs et partenaires du secteur énergétique d'accéder aux données techniques et géoscientifiques mises à disposition dans le cadre du processus. Selon lui, l'objectif est de mieux faire connaître le potentiel du domaine minier algérien et de faciliter l'évaluation des opportunités offertes. Il a également indiqué qu'à travers le Bid Round 2026, lancé en avril dernier, l'ambition est d'ouvrir un nouveau chapitre de partenariats, d'investissements et de dé-

veloppement technologique avec l'industrie énergétique internationale.

Le président d'Alnaft a souligné que cette initiative reflète la volonté de l'Algérie de mettre en place un environnement « transparent, compétitif et attractif », fondé sur des partenariats durables et mutuellement bénéfiques. Il a également relevé que le pays s'inscrit pleinement dans la dynamique mondiale de transformation du secteur de l'énergie, marquée par les avancées technologiques, l'intelligence artificielle et les solutions numériques appliquées à l'exploration. Pour rappel, les zones proposées dans le cadre du Bid Round 2026 sont : El Borma II (Ouargla), El M'Zaid Nord (Ouargla), Illizi Centre I, Est Bordj Omar Driss I (Illizi), El Hadjira III (Touggourt), Touggourt Sud et El Benoud Est (El Bayadh).

Une rencontre internationale à Alger

Par ailleurs, cette annonce a été faite en marge de l'ouverture, à Alger, d'un important événement technique international organisé par Alnaft et l'EAGE, réunissant des

dirigeants et experts de l'industrie énergétique mondiale.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions de M. Samir Bekhti, président d'Alnaft, et de M. Johannes Wendeborg, représentant de l'EAGE, qui ont insisté sur l'importance de la coopération internationale, de l'innovation et du partage des connaissances dans l'avenir du secteur énergétique.

La rencontre s'est poursuivie avec deux panels stratégiques de haut niveau, consacrés au potentiel offshore de l'Algérie, aux bassins matures, à l'innovation technologique, à la transformation numérique et aux solutions de récupération avancées de nouvelle génération.

À travers cet événement, l'Algérie réaffirme son ambition de renforcer sa position comme destination stratégique pour l'exploration et l'investissement dans les hydrocarbures, tout en promouvant un développement énergétique durable et axé sur la technologie.

Synthèse R.E.

HYDROCARBURES

**Une forte
délégation
allemande en
Algérie**

Une importante délégation allemande, comprenant de grandes entreprises énergétiques et industrielles telles que Bosch, Siemens et VNG, est arrivée en Algérie pour une visite officielle. Conduite par le directeur général chargé de la géoéconomie au ministère fédéral des Affaires étrangères, M. Oliver Rentschler, la délégation allemande a été reçue par le secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, M. Miloud Mejled. La rencontre s'est tenue en présence de l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, de cadres du ministère et de représentants du groupe Sonatrach, indique le ministère dans un communiqué. Cette réunion a permis d'examiner l'état et les perspectives des relations de coopération algéro-allemandes, qualifiées de solides et privilégiées, notamment dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux pays dans le domaine de l'énergie.

Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant aux progrès réalisés dans la mise en œuvre de plusieurs projets de coopération avec les partenaires allemands, notamment dans les domaines de la commercialisation du gaz naturel, des technologies à faible émission de carbone dans l'industrie gazière visant à réduire les émissions de méthane, ainsi que du développement de projets pilotes de production d'hydrogène vert par Sonatrach, à travers des groupes de travail conjoints réunissant des experts des deux pays.

Les discussions ont également porté sur l'avancement des travaux d'experts dans le cadre du projet "Taqa-Hy+", en particulier ceux liés à la réduction des émissions de méthane et à la diminution du torchage dans l'industrie gazière. Ces efforts contribuent au respect des engagements climatiques internationaux et encouragent l'innovation technologique ainsi que le développement des compétences locales.

À cette occasion, le secrétaire général du ministère a souligné l'importance de la dynamique que connaît la coopération algéro-allemande, insistant sur la nécessité de poursuivre le développement des échanges techniques et scientifiques entre experts et institutions des deux pays. Il a également appelé à concrétiser de nouveaux projets fondés sur des technologies modernes et des solutions innovantes, notamment dans les secteurs pétrolier et gazier, l'industrie des équipements et leur localisation, ainsi que le renforcement de la formation et des capacités humaines.

Les deux parties ont enfin réaffirmé leur volonté commune de renforcer la coopération bilatérale et de développer des partenariats mutuellement bénéfiques, fondés sur le transfert de savoir-faire, la maîtrise des technologies de production, le renforcement de l'intégration nationale et la promotion de solutions durables pour réduire les émissions de méthane et soutenir la transition énergétique.

Z R

BOUMERDÈS Un Salon national de la confiserie, de la biscuiterie et du chocolat pour promouvoir les perspectives d'exportation

La wilaya de Boumerdès abritera, du 16 au 19 mai courant, les activités du "Salon des produits de confiserie, de biscuiterie et du chocolat", organisées par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec les services de wilaya, sous le slogan "Des perspectives prometteuses pour l'exportation", dans le but de mettre en valeur les capacités de la production nationale et de renforcer l'accès du produit algérien aux marchés extérieurs, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. Ce rendez-vous économique vise à mettre en avant les potentialités industrielles nationales dans le domaine des industries agroalimentaires, à encourager l'exportation et à ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat et de commercialisation à l'international, notamment vers les marchés africains et arabes, outre le renforcement de la compétitivité du produit algérien destiné à l'exportation, précise le communiqué. Cette exposition constituera un espace de présentation des différents produits nationaux dans le domaine de la confiserie, de la biscuiterie et du chocolat, tout en mettant en exergue la qualité du produit national et sa capacité concurrentielle sur les marchés extérieurs, ajoute la même source. De plus, cet événement permettra de renforcer la communication entre producteurs, opérateurs économiques et exportateurs, et de créer un espace d'échange d'expériences ainsi que d'exploration des opportunités de partenariat et de coopération commerciale, contribuant ainsi à l'augmentation du volume des exportations algériennes et à la promotion du produit national sur les marchés internationaux.

Mise en service de 11 infrastructures sportives de proximité

Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Boumerdès a été renforcé récemment par la mise en service de 11 nouvelles infrastructures sportives de proximité destinées à l'encadrement des activités sportives, juvéniles et associatives, a indiqué dimanche la direction locale du secteur. Ces équipements visent à répondre aux besoins des jeunes, à dynamiser l'animation de proximité et à rapprocher les espaces de pratique sportive des quartiers et cités d'habitation, a indiqué le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Chafai Ghadbane. Réalisés grâce à un financement conjoint de la wilaya, des communes concernées et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, ces projets englobent notamment neuf (9) terrains de proximité en gazon synthétique dédiés aux sports collectifs, dont quatre (4) dans la commune de Cap Djinet, deux (2) à Beni Amrane, et un (1) terrain dans chacune des communes de Chaâbet El Aneur, Baghliâ et Thénia. Des salles de sport de proximité ont été également aménagées à Corso, Legata et Baghliâ. Ces nouvelles infrastructures s'ajouteront à près de 70 terrains et salles de proximité réalisées ces dernières années et actuellement exploitées au profit des jeunes et des associations locales. A noter que plusieurs grands projets sont également en réalisation dans la wilaya, notamment un stade de football de 10.000 places à Bordj Menail. Agence

NÂAMA

Plantation de 160 plants d'arganier dans une exploitation agricole à Djeniène Bourezg

La Conservation des forêts de la wilaya de Nâama a lancé, dimanche, un projet de plantation de 160 plants d'arganier dans une exploitation agricole située dans la commune de Djeniène Bourezg, à l'extrême sud de la wilaya, à-on informé auprès de cette instance.

Cette opération, qui coïncide avec la célébration de la Journée internationale de l'arganier, célébrée le 10 mai de chaque année, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer la filière de l'arganier et à étendre les superficies consacrées à sa culture, conformément aux orientations des hautes autorités du pays, a expliqué le Conservateur des forêts de la wilaya, Hitache Rachid. La concrétisation de ce projet intervient après les résultats positifs enregistrés lors d'une expérience de plantation de cette essence arboricole sur une superficie d'un hectare dans le périmètre d'El-Ghouiba, dans la commune de Moghrar, indique-t-on. La Conservation des forêts poursuit également la d'opérations expérimentales destinées à développer la production de cette essence à travers plu-

sieurs régions, dans le cadre d'un programme visant la création de pépinières contenant près de 1.000 plants d'arganiers, en prévision de leur mise en terre dans plusieurs exploitations agricoles, a fait savoir la même source. La même instance assure également l'accompagnement et le soutien technique des agriculteurs, ainsi que des jeunes porteurs de projets engagés dans le programme de protection, de valorisation et de développement de l'arganier dans la wilaya, à travers l'organisation de conférences, d'ateliers et de journées d'étude à caractère scientifique et technique. La célébration de la Journée internationale de l'arganier, organisée dans l'exploitation agricole Bentaleb-Abdelkrim, dans la commune de Djeniène Bourezg, en présence du secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la wilaya,

Messaoud Boulaâras, a été marquée par des explications théoriques et pratiques destinées aux agriculteurs et aux propriétaires d'exploitations agricoles, animées par des spécialistes de l'Institut national de recherche forestière, concernant les techniques de plantation de cette espèce et son importance économique en tant que ressource naturelle à usages multiples, ainsi que son rôle dans la lutte contre la désertification. Il convient de noter que la wilaya de Nâama dispose d'un climat et d'un sol favorable au développement de la culture de ce type d'arbres, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), at-on souligné.

APS

MOSTAGANEM

Programme national de plantation de l'arganier en utilisant des techniques modernes et des moyens intelligents

Le directeur général des forêts, Djamel Touahria, a indiqué, dimanche à Mostaganem, que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a élaboré un programme national visant à développer et valoriser l'arganier à travers l'utilisation de méthodes modernes et l'intégration de technologies intelligentes, afin d'améliorer la production et d'exploiter les surfaces plantées de cet arbre à forte valeur économique et environnementale. S'exprimant devant la presse en marge d'une journée d'étude nationale consacrée au développement

de l'arganier, organisée par l'Université Abdelhamid Ibn Badis et la Conservation des forêts de la wilaya, à l'occasion de la Journée internationale de l'arganier, le responsable a souligné que ce programme prévoit la plantation de 250 arbres par hectare, avec le recours à des techniques modernes économes en eau, notamment la goutte-à-goutte, ainsi qu'à des technologies d'irrigation intelligentes pour le suivi de la croissance des arbres et l'amélioration de leur rendement. M. Touahria a précisé que la stratégie de l'Etat repose actuellement sur la valorisation et l'extension de

la culture de l'arganier, soulignant que la wilaya de Tindouf compte près de 10.000 arbres de cette espèce. Les autorités travaillent également à généraliser sa plantation dans différentes wilayas du pays, en particulier dans le cadre du projet du Barrage Vert, compte tenu de ses caractéristiques naturelles, de sa résistance à la désertification et de sa capacité d'adaptation aux conditions climatiques difficiles. Le même responsable a indiqué que le programme a enregistré des résultats « très positifs », tant en matière de quantité que de

quantité et de qualité des huiles extraites, notamment dans la wilaya de Mostaganem. Des résultats similaires ont également été observés dans d'autres wilayas telles que M'Sila, Tamanrasset et Illizi. Il a également souligné l'intérêt croissant manifesté par le milieu universitaire et les chercheurs pour l'arganier, à travers la réalisation de recherches et d'études scientifiques portant sur ses usages et ses avantages économiques et environnementaux.

APS

OUARGLA

Lancement d'une campagne de pose d'implants cochléaires à l'hôpital Mohamed-Boudiaf

Une campagne de pose d'implants cochléaires a été lancée à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf à Ouargla, dans le cadre des efforts de la promotion des prestations médicales spécialisées, à-on informé auprès de l'hôpital. La première journée de cette campagne a donné lieu dimanche à sept interventions, sous la conduite du Pr. Karim Messaoudi, et la contribution active du staff médical et paramédical du

service d'oto-rhino-laryngologie (ORL), indique la même source. La campagne, qui doit se poursuivre jusqu'à jeudi prochain, permettra de prendre en charge un certain nombre de patients programmés pour bénéficier de ce type d'interventions délicates, a souligné la source. La direction de l'hôpital a saisi l'opportunité de saluer les efforts des parties contribuant au succès de cette campagne, à leur tête l'équipe du service ORL et les anesthésistes, ainsi que l'en-

semble du personnel du bloc opératoire, visant à assurer le bon déroulement des interventions. L'EPH Mohamed-Boudiaf souligne que cette campagne s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à améliorer la qualité des prestations de santé, à rapprocher les prestations médicales spécialisées des patients et à renforcer les performances du système de santé publique dans la wilaya d'Ouargla.

APS

LAGHOuat

Réception de nouvelles structures éducatives pour la prochaine rentrée

La wilaya de Laghouat prévoit la réception de plusieurs structures éducatives en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2026-2027), à-on informé dimanche des services de la wilaya. La prochaine rentrée scolaire sera marquée par la mise en service de nouveaux établissements éducatifs, tous paliers confondus, à travers la wilaya, dont 11 écoles primaires, 5 collèges et 3 lycées susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves, a affirmé le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, en marge d'une récente visite de terrain

dans la commune de Sidi Makhlof. Le wali a procédé, au niveau de la même collectivité locale, à la pose de la première pierre de projets de réalisation d'une école primaire type 2 dotée d'une cantine scolaire, ainsi que de deux collèges. Au cours de sa tournée, il s'est également enquis de l'avancement des travaux de réalisation d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), après la relance du projet qui était à l'arrêt, selon les explications fournies sur place. Des procédures ont été prises par les autorités

locales pour lever les obstacles entravant sa réalisation, à-on fait savoir. Le centre disposera de toutes les installations pédagogiques et commodités nécessaires pour former une main-d'œuvre qualifiée répondant aux exigences du marché du travail, indiquées par la même source. Le chef de l'exécutif local a, à l'issue de la visite, insisté sur l'accélération du rythme des travaux et le respect des délais de réception de ces projets.

R.E

Comment Trump a entraîné les États-Unis dans la guerre contre l'Iran

Au cours d'une série de réunions en cellule de crise, le président Trump a mis en balance son instinct avec les profondes inquiétudes de son vice-président, ainsi que l'évaluation pessimiste des services de renseignement. Voici les coulisses de la prise de cette décision fatidique.

4^e partie et fin

Par Jonathan Swan (1)
et Maggie Haberman (2)

Plusieurs de ses conseillers ont déclaré que le président avait en réalité pris sa décision plusieurs semaines auparavant. Mais il n'avait pas encore exactement décidé du moment. À présent, Netanyahu le pressait d'agir rapidement.

La même semaine, Kushner et Witkoff ont appelé depuis Genève à l'issue des dernières discussions avec les responsables iraniens. Au cours de trois cycles de négociations à Oman et en Suisse, les deux hommes avaient sondé la volonté de l'Iran de conclure un accord. À un moment donné, ils ont proposé aux Iraniens de leur fournir gratuitement du combustible nucléaire pendant toute la durée de leur programme – un test visant à déterminer si l'insistance de Téhéran sur l'enrichissement était réellement motivée par des besoins énergétiques civils ou par la volonté de conserver la capacité de fabriquer une bombe.

Les Iraniens ont rejeté cette offre, la qualifiant d'atteinte à leur dignité. Kushner et Witkoff ont présenté la situation au président. Ils pourraient probablement négocier quelque chose, mais cela prendrait des mois, ont-ils déclaré. Si Trump leur demandait s'ils pouvaient le regarder dans les yeux et lui dire qu'ils étaient capables de résoudre le problème. Il faudrait beaucoup d'efforts pour y parvenir, lui a répondu Kushner, car les Iraniens jouaient un double jeu.

« Je pense que nous devons le faire »

Le jeudi 26 février, vers 17 heures, une dernière réunion s'est tenue dans la salle de crise. À ce stade, les positions de chacun dans la salle étaient claires. Tout avait été discuté lors des réunions précédentes. Chacun connaissait la position des autres. La discussion allait durer environ une heure et demie. Trump occupait sa place habituelle en bout de table. À sa droite se trouvait le vice-président. À côté de Vance était assise Mme Wiles, puis Ratcliffe, suivi du conseiller juridique de la Maison Blanche, David Warrington, et enfin de Steven Cheung, le directeur de la communication de la Maison Blanche. En face de Cheung se trouvait Karoline Leavitt, l'attachée de presse de la Maison Blanche. À sa droite se trouvait le général Caine, puis Hegseth et Rubio. Le groupe chargé de la planification de la guerre avait été constitué de manière si restreinte que les deux responsables clés qui devraient gérer la plus grande perturbation de l'approvisionnement de l'histoire du marché mondial du pé-



trole, le secrétaire au Trésor Scott Besent et le secrétaire à l'Énergie Chris Wright, en avaient été exclus, tout comme Tulsi Gabbard, la directrice du renseignement national. Le président a ouvert la réunion en demandant : « Bon, qu'avons-nous ? » Hegseth et Caine ont passé en revue le déroulement des attaques. Puis Trump a déclaré qu'il souhaitait faire le tour de la table pour entendre l'avis de chacun. Vance, dont le désaccord avec le principe même de l'opération était bien connu, s'est adressé au président : « Vous savez que je pense que c'est une mauvaise idée, mais si vous voulez le faire, je vous soutiendrai. » Mme Wiles a dit à Trump que s'il estimait devoir agir pour la sécurité nationale des États-Unis, alors il devait aller de l'avant. Ratcliffe ne s'est pas prononcé sur l'opportunité de donner suite, mais il a évoqué les nouvelles informations surprenantes selon lesquelles les dirigeants iraniens s'apprétaient à se réunir dans l'enceinte de l'ayatollah à Téhéran. Le directeur de la CIA a déclaré au président qu'un changement de régime était possible, selon la définition que l'on donnait à ce terme. « Si l'on entend simplement par là l'élimination du Guide suprême, nous pouvons probablement y parvenir » a-t-il déclaré. Interrogé à ce sujet, Warrington, le conseiller juridique de la Maison Blanche, a déclaré qu'il s'agissait d'une option légalement admissible compte tenu de la manière dont le plan avait été conçu par les responsables américains et présenté au président. Il n'a pas donné d'avis personnel, mais lorsque le président l'a pressé de s'exprimer, il a déclaré qu'en tant qu'ancien Marine, il avait connu un militaire américain tué

par l'Iran des années auparavant. Cette question restait profondément personnelle. Il a dit au président que si Israël avait l'intention de passer à l'action quoi qu'il arrive, les États-Unis devraient en faire autant. Cheung a exposé les répercussions probables en matière de relations publiques : Trump s'était présenté aux élections en s'opposant à de nouvelles guerres. Les gens n'avaient pas voté pour un conflit à l'étranger. Ces plans allaient également à l'encontre de tout ce que l'administration avait déclaré après la campagne de bombardements contre l'Iran en juin. Comment expliqueraient-ils huit mois passés à affirmer que les installations nucléaires iraniennes avaient été totalement détruites ? Cheung n'a rien affirmé, mais il a déclaré que quelle que soit la décision prise par Trump, ce serait la bonne. Mme Leavitt a fait savoir au président que la décision lui appartenait et que l'équipe de communication s'en chargerait du mieux qu'elle pouvait. Hegseth a adopté une position intransigeante : puisqu'il faudrait tôt ou tard s'occuper des Iraniens, autant le faire tout de suite. Il a présenté des analyses techniques : la campagne pourrait être menée dans un délai donné avec un effet déterminé. Le général Caine s'est montré lucide, exposant les risques et les conséquences de la campagne sur l'épuisement des munitions. Il n'a pas donné son avis. Sa position était que si Trump ordonnait l'opération, l'armée s'exécuterait. Les deux principaux chefs militaires du président ont présenté un aperçu du déroulement de la campagne et de la capacité des États-Unis à affaiblir les capacités militaires de l'Iran.

Lorsque ce fut son tour de prendre la parole, Rubio s'est montré plus clair, en déclarant au président : Si notre objectif est un changement de régime ou un soulèvement, nous ne devons pas le faire. Mais si l'objectif est de détruire le programme de missiles de l'Iran, c'est un objectif que nous pouvons atteindre. Tout le monde s'en remettait à l'instinct du président. Ils l'avaient vu prendre des décisions audacieuses, assumer des risques incalculables et, d'une manière ou d'une autre, s'en sortir vainqueur. Personne ne s'opposerait à lui désormais. « Je pense que nous devons le faire », a déclaré le président à l'assemblée. Il a ajouté qu'il fallait s'assurer que l'Iran ne puisse pas se doter de l'arme nucléaire, et qu'il fallait empêcher ce pays de tirer des missiles sur Israël ou dans la région. Le général Caine a indiqué à Trump qu'il disposait d'un peu de temps. Il n'avait pas besoin de donner son feu vert avant 16 heures le lendemain. À bord d'Air Force One l'après-midi suivant, 22 minutes avant l'échéance fixée par le général Caine, Trump a envoyé l'ordre suivant : « L'opération Epic Fury est approuvée. Pas d'annulation. Bonne chance. »

(1) Journaliste à la Maison Blanche pour le Times, où il couvre l'administration de Donald J. Trump

(2) Correspondante à la Maison Blanche pour le Times, où elle couvre l'actualité du président Trump.

Source : The New York Times, 07-04-2026

Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

ARABIE SAOUDITE

Le géant pétrolier Aramco enregistre une hausse de 25 % de son bénéfice

Le géant pétrolier saoudien Aramco enregistre une hausse de 25 % de son bénéfice au premier trimestre après avoir réorienté ses exportations hors du détroit d'Ormuz. Aramco, la plus grande compagnie pétrolière mondiale, a annoncé dimanche que son bénéfice du premier trimestre avait bondi de 25 %, la guerre en Iran ayant perturbé l'approvisionnement en pétrole et fait grimper les prix.

Aramco, basée à Dhahran, en Arabie saoudite, a indiqué avoir réussi à acheminer une partie de ses exportations de pétrole par oléoduc afin d'éviter le détroit d'Ormuz, perturbé par le conflit.

Dimanche, le prix du Brent, référence internationale, a progressé de 2,58 % pour atteindre 103,91 \$US le baril. Ce prix reste inférieur aux pics de plus de 119 \$US atteints pendant la guerre, mais demeure bien supérieur à son niveau d'environ 70 \$US fin février, avant le début des combats.

Le président-directeur général d'Aramco, Amin Nasser, a déclaré que l'oléoduc Est-Ouest de la compagnie, qui traverse l'Arabie saoudite depuis ses champs pétrolifères orientaux jusqu'à la mer Rouge, fonctionne actuellement à sa capacité maximale de 7 millions de barils de pétrole par jour. M. Nasser a précisé que l'oléoduc « contribue à atténuer l'impact d'un choc énergétique mondial et apporte un soutien aux clients ».

Cependant, cela ne représente qu'une fraction de la production habituelle d'Aramco. À titre d'exemple, Aramco a produit 11,1 millions de barils de pétrole par jour au quatrième trimestre 2025.

Aramco a enregistré un bénéfice de 32,5 milliards \$US pour le trimestre clos le 31 mars, en hausse de 25 % par rapport à la même période l'année précédente. La compagnie nationale a quant à elle annoncé une baisse de 12 % de ses bénéfices annuels en 2025.

R. E.

TUNISIE

Retraite anticipée de la femme travailleuse à l'âge de cinquante ans

Le débat a refait surface ces jours-ci concernant le projet de loi visant à instaurer une « retraite anticipée facultative pour la femme travailleuse dans le secteur privé ».

Cette proposition, soumise par un groupe de députés en juillet 2025, stipule la possibilité pour la femme active du secteur privé de partir à la retraite dès l'âge de cinquante ans, sans condition d'être une mère de trois enfants sous réserve d'avoir complété 20 ans de cotisations auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Uniquement dans le secteur privé ?

La proposition de loi s'est limitée aux travailleuses du secteur privé, un choix qui semble injustifié. En effet, si l'argument invoqué repose sur la pénibilité des conditions de travail, cela reste relatif : de nombreuses femmes dans le secteur privé occupent des postes administratifs dans des conditions de travail normales, tandis qu'à l'inverse, des femmes dans le secteur public exercent dans des conditions éprouvantes, notamment dans le secteur de la santé.

De plus, la proposition de loi n'a pas précisé si cette nouvelle forme de retraite anticipée concerne uniquement les salariées du régime non agricole — à l'instar des dispositions actuelles pour les mères de trois enfants — ou si elle s'étend aux salariées du secteur agricole, ainsi qu'aux travailleuses non-salariées des secteurs agricole et

non agricole, et pourquoi pas aux autres régimes gérés par la CNSS. L'ambiguïté réside dans l'utilisation du terme « femme travailleuse » plutôt que « femme salariée ».

Secteur ou Caisse ?

La proposition de loi a utilisé le terme « secteur privé », une expression qui manque de précision. En effet, les régimes de retraite ne sont pas classés selon une distinction entre secteurs public et privé, mais plutôt en fonction des deux caisses sociales : d'une part, la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale (CNRPS), régie par la loi n° 12 de l'année 1985 relative au régime des pensions civiles et militaires de retraite et des survivants dans le secteur public ; et d'autre part, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), régie par le décret n° 499 de l'année 1974 relatif au régime des pensions de vieillesse, d'invalidité et de survivants dans le secteur non agricole.

En adoptant l'expression « secteur privé », un problème juridique se pose concernant les entreprises publiques affiliées à la CNSS : ne relevant pas du secteur privé proprement dit, la question demeure de savoir si cette loi leur serait applicable ou non.

Disparités des conditions d'octroi

L'allusion à la distinction entre les deux régimes de retraite ne relève pas d'une simple procédure administrative ; elle concerne des disparités injustifiées relatives aux conditions de départ à la retraite des mères de trois enfants.

En effet, à la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale (CNRPS), la femme doit justifier de 15 ans d'ancienneté et avoir trois enfants à charge âgés de moins de 20 ans, ou un enfant atteint d'un handicap profond. Toutefois, ce droit est conditionné par l'approbation du Chef du Gouvernement. En raison de cette dernière exigence, aucune femme n'a obtenu une telle autorisation depuis 1985 jusqu'à ce jour.

En revanche, à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), les conditions requises sont une ancienneté de 15 ans et trois enfants vivants, sans exigence d'âge (moins de 20 ans), sans mention de l'alternative d'un enfant handicapé, et surtout, sans nécessité d'obtenir l'accord de l'employeur. En conséquence, le nombre de femmes ayant bénéficié de cette retraite est passé de 228 en l'an 2000 à 834 en 2010, pour atteindre 2130 en 2020.

R. E.

ÉGYPTE

1 milliard \$ de la Banque mondiale pour les réformes et la résilience économique

Plusieurs réformes ont été initiées par le gouvernement égyptien, notamment l'unification du taux de change, afin de permettre au pays d'entrer dans une phase de stabilisation après deux années de chocs externes successifs.

Le Groupe de la Banque mondiale a approuvé un financement de 1 milliard \$ destiné à la création d'emplois par le secteur privé, au renforcement de la résilience macroéconomique et budgétaire ainsi qu'à la transition vers une économie verte. Il comprend une garantie de crédit de 200 millions \$ accordée par le Royaume-Uni.

Selon le communiqué de la Banque mondiale publié le vendredi 8 mai, les fonds permettront d'accompagner des réformes visant à accroître la mobilisation des recettes intérieures, à améliorer l'efficacité des marchés obligataires nationaux et à réduire le coût du financement public. Ils appuieront par

ailleurs les mesures mises en place par le pays d'Afrique du Nord pour améliorer la gouvernance des entreprises publiques et réduire les obstacles à l'investissement privé et à la croissance.

Un appui orienté vers la transition économique et environnementale

Parallèlement, le montant devrait contribuer à la transition vers une économie plus verte en renforçant le suivi des émissions de gaz à effet de serre, en développant le marché des crédits carbone, en encourageant un marché de l'énergie propre orienté par la demande et en consolidant la viabilité financière des secteurs de l'électricité et de l'eau.

L'initiative s'aligne sur le Cadre de partenariat pays du Groupe de la Banque mondiale pour l'Égypte (2023-2027), qui vise à promouvoir un développe-

ment vert, résilient et inclusif. Elle s'inscrit aussi dans le programme « Générer de la résilience, des opportunités et du bien-être pour une Égypte prospère II » (GROWTH II).

« Ce document de politique de financement (DPF) est le deuxième d'une série de trois opérations de financement concessionnel menées par le Groupe de la Banque mondiale, proposées à des conditions plus favorables que les taux du marché. Il s'inscrit dans le cadre de l'engagement d'autres partenaires internationaux — notamment le Fonds monétaire international et l'Union européenne », précise l'institution financière.

Une dynamique de réformes dans un contexte régional incertain

L'Égypte poursuit la mise en œuvre de réformes économiques engagées après deux années de chocs externes succes-

sifs, qui ont permis au pays d'entamer une phase de stabilisation, dans un contexte marqué par une nouvelle incertitude régionale liée au conflit en cours au Moyen-Orient.

Selon la Banque mondiale, ces réformes portent sur l'unification du taux de change, un engagement plus ferme en faveur de la discipline budgétaire ainsi que la mise en œuvre d'importantes réformes de la politique et de l'administration fiscales, ayant contribué à reconstituer les réserves extérieures, à modérer l'inflation, à améliorer la confiance des marchés et à soutenir progressivement la reprise de la croissance.

Toutefois, l'institution souligne que le conflit en cours au Moyen-Orient a ajouté de nouvelles incertitudes et pressions, rendant encore plus nécessaire la poursuite des réformes.

Synthèse R. E.

CRYPTOACTIFS

La BCEAO entre innovation et stabilité face à un marché de 205 milliards \$

En Afrique, la transformation numérique de la finance ne se limite plus aux fintechs et au mobile money. Elle ouvre un nouveau front de réflexion pour les régulateurs, confrontés à des innovations capables de remodeler durablement les infrastructures monétaires et financières.

Les cryptoactifs (cryptomonnaies, stablecoins, NFTs, etc.) connaissent un essor rapide en Afrique. La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pleinement consciente de ce phénomène, affine sa réflexion sur les opportunités et les risques liés à cette nouvelle classe d'actifs.

Alors que le marché africain a dépassé les 205 milliards de dollars en valeur en juin 2025, selon Chainalysis, l'institution monétaire ouest-africaine veut éviter qu'une innovation porteuse de transformation ne devienne une source de vulnérabilité pour le système financier régional.

Vendredi 8 mai, la BCEAO a réuni plusieurs gouverneurs de banques centrales, notamment d'Afrique de l'Ouest, à l'occasion d'une conférence internationale organisée autour du thème : « Crypto-actifs et innovations numériques : opportunités et défis pour la stabilité monétaire et financière ». À travers cette initiative, l'institution montre que le sujet n'est plus périphérique. Il s'impose désormais comme une question centrale pour l'avenir des systèmes financiers africains.

Portés par la numérisation des économies, l'essor du mobile et la recherche de solutions alternatives de paiement, les cryptoactifs gagnent du terrain sur le continent.

Dans plusieurs pays africains, ils sont utilisés à la fois comme instruments d'investissement, outils de transfert transfrontalier et solutions de contournement des limites des circuits bancaires traditionnels. Pour une partie de la population – notamment jeune, connectée et peu bancarisée – ils apparaissent comme une réponse plus souple, plus rapide et parfois moins coûteuse aux besoins financiers du quotidien.

Des opportunités certaines, des risques évidents

Dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), cette progression place cependant la BCEAO devant un arbitrage délicat. D'un côté, ces actifs numériques et les technologies de registre distribué peuvent favoriser l'innovation, accélérer les paiements

et réduire le coût des transferts, en particulier pour les diasporas. Ils peuvent également stimuler l'écosystème des fintechs, dans une région où l'inclusion financière reste un enjeu majeur.

De l'autre côté, les menaces sont loin d'être négligeables. La forte volatilité des actifs virtuels expose les investisseurs à des pertes importantes. À cela s'ajoutent les risques de blanchiment de capitaux, de financement d'activités illicites, de fraude, de cybercriminalité et de faible protection des consommateurs.

Selon Bertrand Milot, président et cofondateur de l'entreprise de cyberdéfense Bradley & Rollins, expert invité à la conférence, 154 milliards de dollars ont été reçus en 2025 par des adresses illicites dans le monde, dont 84 % en stablecoins. Les paiements liés aux rançongiciels ont dépassé 820 millions de dollars, tandis que les arnaques et fraudes ont représenté 17 milliards de dollars. Par ailleurs, 2,02 milliards de dollars auraient été dérobés par des acteurs nord-coréens.

Synthèse R.E

PRIME-GAS

Le Togo avance sur ses infrastructures gazières à vocation sous-régionale

Le projet gazier PRIME-GAS vise à structurer une chaîne régionale d'approvisionnement en gaz naturel en Afrique de l'Ouest impliquant le Togo, le Bénin, et la Côte d'Ivoire. Il soutient l'intégration régionale et la transition vers le gaz pour l'électricité et l'industrie.

Le Togo va lancer les études du projet gazier régional PRIME-GAS, qui doit renforcer son intégration énergétique avec la Côte d'Ivoire et le Bénin.

Le programme, soutenu par la Banque mondiale, doit permettre de structurer une chaîne régionale d'approvisionnement en gaz naturel à travers des infrastructures de réception, de transport, de stockage et de distribution.

On prévoit notamment des solutions d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL), ainsi que le développement d'infrastructures nationales et régionales pour soutenir le commerce du gaz en Afrique de l'Ouest.

Pour le Togo, plusieurs infrastructures stratégiques sont envisagées, notamment des installations de réception et de stockage de GNL au port de Lomé, un réseau national de gaz destiné aux nouvelles centrales électriques et un réseau de distribution pour les industries situées autour du port de Lomé.

Agence

NIGERIA

United Capital finalise la recapitalisation de ses filiales

Sans recourir à des financements externes, United Capital a finalisé cette opération pour se conformer aux exigences réglementaires. Elle intervient plus de 14 mois avant l'échéance fixée par la Securities and Exchange Commission (SEC) du Nigeria.

La holding nigérienne de services financiers et d'investissement United Capital Group a annoncé, le 7 mai 2026, avoir finalisé la recapitalisation de l'ensemble de ses filiales régularisées par la Securities and Exchange Commission (SEC) du Nigeria.

Cette opération, bouclée sans recourir à des financements externes, a permis aux filiales du groupe de se conformer aux exigences du régulateur « plus de 14 mois avant l'échéance réglementaire fixée au 30 juin 2027 », souligne le communiqué de l'institution.

En début d'année, la SEC a relevé de manière significative les seuils minimaux de fonds propres applicables aux intermédiaires financiers, avec pour objectif de renforcer la solidité du secteur, de limiter les risques systémiques et d'accroître la capacité des institutions

à absorber les chocs. Selon United Capital, quatre principales filiales ont été recapitalisées. United Capital Asset Management affiche désormais un capital de 13,9 milliards de nairas (10,2 millions \$), United Capital Trustees de 7,5 milliards de nairas, United Capital Capital Markets de 9 milliards de nairas et United Capital Securities de 2,5 milliards de nairas. Cette recapitalisation permet donc à ces filiales d'atteindre les niveaux requis. En effet, les nouvelles règles imposent notamment aux sociétés de gestion d'actifs un

capital minimum de 5 milliards de nairas, contre 150 millions auparavant.

Les maisons d'émission doivent désormais disposer de 7 milliards de nairas, tandis que les sociétés de fiducie sont soumises à un seuil de 2 milliards de nairas, contre 600 millions de nairas pour les courtiers et 2 milliards de nairas pour les courtiers-négociants. Les nouveaux seuils représentent des hausses comprises entre 10 et 33 fois les niveaux minimums de 2015.

« Nous avons respecté et dépassé l'ensemble des directives de la

SEC, car elles offrent le socle adéquat pour nos ambitions de long terme à travers le groupe, nos clients et le marché au sens large », a déclaré le directeur général du groupe, Peter Ashade. Il a ajouté : « United Capital est aujourd'hui solidement positionné pour opérer selon les standards les plus élevés exigés par le marché des capitaux et pour saisir des opportunités plus importantes et plus sophistiquées au Nigeria ainsi que dans les autres régions où nous opérons ».

R.E

NIGERIA-ETHIOPIE

Une coopération agricole autour du système de récépissé

En Afrique, l'accès au financement reste l'un des principaux défis du secteur agricole. Alors que les banques considèrent encore l'agriculture comme une activité risquée, plusieurs pays cherchent à développer des mécanismes capables de sécuriser les prêts accordés aux producteurs. L'Ethiopia Commodity Exchange (ECX), principale bourse des produits agricoles d'Éthiopie, et le Système nigérien de partage des risques pour le financement agricole basé sur les incitations (NIRSAL) ont signé le 7 mai dernier un protocole d'accord visant à renforcer leur coopération dans le financement agricole et le commerce

des matières premières agricoles. Selon un communiqué publié sur le site de l'ECX, ce nouveau partenariat prévoit un renforcement de la collaboration entre les deux institutions sur plusieurs axes stratégiques, parmi lesquels figure le financement adossé aux récépissés d'entreposage (WRS – warehouse receipt financing system).

De quoi s'agit-il ?

Le système de récépissé d'entreposage permet à un producteur ou à un négociant de stocker ses récoltes dans des entrepôts agréés en échange d'un récépissé électronique. Ce récépissé peut

ensuite être utilisé comme garantie auprès des institutions financières afin d'obtenir un crédit pour financer leurs activités agricoles et leur offre la possibilité de vendre au moment le plus opportun plutôt que de subir la volatilité des prix post-récolte.

D'après la CNUCED, ce mécanisme offre, entre autres avantages, l'accès à une meilleure qualité de produits pour les commerçants et les transformateurs, et améliore la compétition grâce aux opportunités qu'il crée en matière de marchés à terme.

Selon Mergia Bayissa, directeur général de l'ECX, ce partenariat avec la NIRSAL ouvre la voie à la modernisa-

tion des systèmes de bourse des matières premières et des services de financement sur récépissés d'entreposage, tout en favorisant des marchés plus transparents, plus liquides et plus efficaces dans les deux pays.

Pour la partie nigérienne, l'objectif sera de tirer profit de l'expertise et de l'expérience éthiopienne dans le domaine. « Cette coopération facilitera le partage d'expertises spécialisées et créera de nouvelles opportunités pour le développement des marchés et les échanges commerciaux bilatéraux », a déclaré Sa'ad Hamidu, représentant de la délégation nigérienne.

Agence

POINT-MARCHÉS

Trump durcit le ton face à l'Iran, ambiance morose en Europe

Le regain de tensions entre Washington et Téhéran ravive les craintes sur l'approvisionnement mondial en pétrole. Les investisseurs se montrent prudents, à la veille de la publication des chiffres de l'inflation outre-Atlantique. A mi-séance, Paris recule de 0,77%, à 8050 points, mais est affecté par le détachement des dividendes de Schneider Electric, AXA et Veolia qui pèse mécaniquement sur ces titres. De son côté Francfort est quasi-stable, tandis que Londres grapple 0,15%.

Voilà 47 ans que les Iraniens nous font languir, nous tiennent en haleine, tuent nos concitoyens avec leurs bombes artisanales, répriment les manifestations (...) tout en se moquant de notre pays désormais GRAND. Mais ils ne riront plus !". Le message publié par Donald Trump au cours de la nuit donne le ton : les négociations entre Washington et Téhéran sont au point mort et la Maison-Blanche s'impatiente. Les espoirs, déjà maigres, d'une réouverture rapide du détroit d'Ormuz s'éloignent donc encore un peu et les données de suivi maritime sont formelles : seuls trois navires sont parvenus à se faufiler dans le passage au cours des 24 dernières heures. Conséquence : le baril de Brent a franchi les 105 USD et le WTI frôle désormais les 99 USD. Au regard de la situation, les analystes de chez Bernstein relèvent ce matin leur prévision sur le Brent de 80 à 90 USD pour 2026 et de 70 à 78 USD pour 2027. Le cabinet évoque un marché physique "nettement plus tendu" avec plus d'un milliard de barils retirés du marché en raison des perturbations d'approvisionnement et des prélèvements sur les stocks. Le scénario central de Bernstein repose sur une fin du conflit avant juin, avec une normalisation progressive des flux au troisième trimestre. Le broker souligne également que ses prévisions restent supérieures au consensus de marché et à la courbe actuelle des prix à terme, les investisseurs sous-estimant selon lui la persistance des

contraintes d'offre et des coûts marginaux élevés.

Les valeurs en mouvement

Dans ce contexte tendu, l'indice parisien recule de 0,77% ce matin, plombé par LVMH (-3,11%), Renault (-2,83%) et Hermès (-1,87%) et par les détachements de dividendes de Schneider Electric, AXA et Veolia. Ailleurs en Europe, Hannover recule de 3,2%, pénalisé par l'érosion des tarifs dans le segment dommages (IARD). IAG progresse de son côté de 4% après le rachat de l'intégralité de ses obligations convertibles de premier rang non assorties de sûretés en circulation, d'un montant de 825 MEUR, assorties d'un coupon de 1,125%. Novo Nordisk gagne 3,5%, soutenu par une note de SB1 Markets qui relève son objectif de cours sur le géant pharmaceutique de 280 à 350 DKK. La banque nordique réitère par ailleurs sa recommandation d'achat sur le titre. Enfin, Compass avance de 1,4% vers 30,20 USD, porté par une publication solide au titre de son 1er semestre 2025-2026, qui conduit le groupe à relever ses objectifs pour l'ensemble de l'exercice. "La renaissance européenne a du plomb dans l'aile. Les indices européens font grise mine, tandis que les marchés américains enchaînent les séances dans le vert", analyse ce matin Christopher Dembik, conseiller en stratégie d'investissement chez Pictet AM.

Selon lui, cette divergence entre marchés US et européens s'explique principalement par les annonces de rachats d'actions des entreprises du S&P 500, qui ont dépassé 500 milliards de dollars au cours des trois derniers mois. "C'est une véritable force de rappel pour les indices américains. Dans ce contexte, difficile pour les indices européens de rivaliser", souligne-t-il. Chez UBS, on estime par ailleurs que le plan de relance budgétaire allemand dans la défense et les infrastructures constituera "un thème clé des perspectives européennes". Selon les analystes, ce plan devrait soutenir la croissance du PIB allemand d'environ 60 points de base en 2026 comme en 2027, une contribution qui ne devrait pas être affectée par le choc énergétique. "En réalité, notre nouvelle prévision de crois-

sance du PIB de 0,6% cette année repose essentiellement sur le levier budgétaire (nous prévoyons 1,5% en 2027)", souligne la banque.

Agenda allégé avant l'inflation US

Sur le front des statistiques, l'actualité reste relativement légère en ce début de semaine avec seulement les ventes de logements attendues à 16h aux Etats-Unis. Les investisseurs attendront surtout demain la publication des très attendus chiffres de l'inflation américaine, déterminants pour les anticipations de politique monétaire de la Fed. Le consensus table sur 3,7% pour l'inflation globale et 2,7% pour l'inflation sous-jacente. En attendant, l'euro reste stable face au billet vert, autour des 1,177 USD.

MARCHÉS

Les bourses asiatiques sous pression

À la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a clôturé en repli de 0,47% à 62.417,88 points, mais l'indice élargi Topix a résisté (+0,30%) à 3.840,93 points. Ailleurs, de nombreuses places se sont montrées nerveuses: Sydney a lâché 0,49%, et l'indice hongkongais Hang Seng était stable vers 06H30 GMT. Mais à Séoul, l'indice Kospi s'est distingué en bondissant de 4,32% à 7.822 points, à un nouveau sommet historique. Séoul reste dopé par les valeurs technologiques poids-lourds de la cote sud-coréenne, avec une envolée des géants des puces mémoire Samsung et SK hynix - signe de la confiance des investisseurs dans la fièvre sur l'intelligence artificielle (IA), qui continue aussi d'enflammer Wall Street. La Bourse de Taipei a gagné 0,45%, elle aussi portée par la tech et le champion des semiconducteurs TSMC.

Nintendo dévise

Le géant japonais du jeu vidéo Nintendo a vu son titre plonger de presque 10% lundi à la Bourse de Tokyo dans les premiers échanges, après avoir fait état vendredi de résultats annuels jugés décevants. Le groupe a également prévu une chute de son bénéfice net et de ses ventes sur 2025-2026. Vers 05H10 GMT, l'action lâchait 9,05% à 6.975 yens. Le groupe a dévoilé pour l'exercice 2024-2025 achevé fin mars un bénéfice net de 424 milliards de yens (2,3 milliards d'euros) et des ventes record de 2.313 milliards de yens (+98,6%), qui ont cependant déçu les investisseurs. Surtout, Nintendo s'attend à une chute de 27% de son bénéfice net et à des ventes en recul de 11,4% pour l'exercice 2026-2027. La flambée du prix des composants l'a forcé à relever le prix de sa console Switch 2. R I.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 11 Mai 2026
Valeur : 13 Mai 2026

BASE	DEVISES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	132.0446	132.0596
1	EUR EURO	155.5353	155.5662
1	GBP POUND STERLING	179.7259	179.7708
100	JPY JAPANESE YEN	84.0834	84.0983
1	CNY CHINESE YUAN	19.4303	19.4345
1	CHF SWISS FRANC	169.7450	169.8079
1	CAD CANADIAN DOLLAR	96.5803	96.6125
1	DKK DANISH KRONE	20.8128	20.8184
1	SEK SWEDISH KRONA	14.3073	14.3111
1	NOK NORWEGIAN KRONE	14.3427	14.3474
1	AED UAE DIRHAM	35.9471	35.9630
1	SAR SAUDI RIYAL	35.1969	35.2028
1	KWD KUWAITI DINAR	431.0957	431.2854
1	TND TUNISIAN DINAR	45.3169	45.7724
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	14.4534	14.4550
1	LYD LIBYAN DINAR	20.8246	20.9313
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3.3119	3.3223
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	181.6078	181.6078

BOURSE ZURICH

Le SMI prudent face à la poursuite du conflit au Moyen-Orient

Vers 10h40, le vedette SMI accélérât d'à peine 0,05% à 13.106,90 points. Le SLI continuait de tourner autour de l'équilibre (+0,02%) à 2101,33 points, tout comme le SPI (+0,08%) à 18.588,80 points. La Bourse suisse continuait à évoluer de manière prudente lundi matin, en entame d'une semaine raccourcie par le jour férié de l'Ascension jeudi. La guerre au Moyen-Orient se poursuit et laisse craindre aux experts une dégradation de la conjoncture mondiale et une hausse de l'inflation. Le président américain Donald Trump a sèchement rejeté dimanche soir la réponse de l'Iran aux propositions de Washington pour mettre fin à la guerre. «Je viens de lire la réponse des soi-disant +représentants+ de l'Iran. Je ne l'aime

pas - C'EST TOTALEMENT INACCEPTABLE!», a-t-il écrit sur son réseau Truth Social. «La seule chose que nous avons exigée, ce sont les droits légitimes de l'Iran», a déclaré le porte-parole du ministère, Esmail Baghaï, lors d'un point presse hebdomadaire, alors que le président américain Donald Trump a jugé la réponse iranienne «totalement inacceptable». Téhéran réclame notamment «la fin de la guerre dans la région», la levée du blocus américain des ports iraniens et «la libération des avoirs appartenant au peuple iranien, qui sont injustement bloqués depuis des années». Pour Rolf Schäffer, analyste à la banque LBBW, «l'espoir d'une fin rapide du conflit entre les Etats-Unis et l'Iran s'est dans l'immédiat envolé, avec des répercussions notables sur les marchés de l'énergie et

les marchés financiers». Les cours du pétrole accéléreraient en effet de nouveau, le baril de Brent montant de 2,48% à 103,79 dollars et celui de WTI prenant 2,2% à 97,52 dollars. «Si le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz ne revenait pas à la normale d'ici fin mai, les répercussions sur l'économie et l'inflation mondiale seraient bien plus graves qu'elles ne le sont déjà», avec un risque accru de stagflation, a averti Rolf Schäffer. Pour John Plassard, responsable de la stratégie d'investissement à la banque Cité Gestion, «les marchés commencent progressivement à intégrer la possibilité d'un nouveau durcissement monétaire de la Fed. Tant que l'économie américaine reste solide et que l'inflation énergétique continue de remonter, la Ré-

serve fédérale aura beaucoup plus de difficultés à envisager des baisses de taux rapides».

Front des nouvelles d'entreprises dégarri

Les intervenants guetteront donc anxieusement mardi l'indice d'inflation (CPI) et mercredi l'indice des prix à la production et à l'importation (PPI) en avril aux Etats-Unis. A la Bourse suisse vers 10h40, l'indice vedette SMI accélérât d'à peine 0,05% à 13.106,90 points, après avoir ouvert en baisse de 0,18%. Le SLI continuait de tourner autour de l'équilibre (+0,02%) à 2101,33 points, tout comme le SPI (+0,08%) à 18.588,80 points. La majorité des valeurs vedettes était désormais dans le rouge, la plus forte baisse étant toujours enregistrée par Swiss Life (-2,9%),

traité hors dividende de 36,50 francs, suivi par Richemont (-2,0%) et Sika (-1,6%). Les plus importantes progressions étaient par contre inscrites par Julius Baer (+1,5%), Swiss Re (+1,3%) et Holcim (+1,2%), sans information spécifique. ABB (+0,2%) affichait quant à lui la plus faible accélération. Le géant de l'électrotechnique a annoncé investir 200 millions de dollars dans l'extension des capacités de production de dispositifs à moyen-voltage. Sur le marché élargi, Swatch (porteur -2,5%) inversait la tendance positive de la matinée. L'horloger biennois va lancer avec le concurrent Audemars Piguet une montre en commun nommée «Royal Pop». Sunrise (-6,7%) et Swissquote (+0,7%) étaient également traités hors dividende. (AWP)

CHINE

L'inflation des prix à la production au plus haut depuis 2022

La Chine a annoncé ce lundi 11 mai un bond plus élevé qu'attendu des prix des marchandises sorties d'usines en avril, à un niveau inédit depuis 2022, en raison notamment de l'envolée des coûts liée à la guerre au Moyen-Orient. Environ un cinquième de l'offre mondiale d'hydrocarbures transite habituellement par le détroit d'Ormuz, de facto bloqué par Téhéran ainsi que par un blocus américain, ce qui fait décoller le prix de l'or noir et perturbe les approvisionnements énergétiques mondiaux.

R I/Agence

L'indice PPI («producer price index»), qui mesure les prix à la production, a connu le mois dernier en Chine une augmentation de 2,8% sur un an, a indiqué lundi le Bureau national des statistiques (BNS). Il s'agit de sa plus forte hausse depuis juillet 2022 et d'une accélération sensible par rapport à mars (+0,5% sur un an). La prévision médiane d'analystes interrogés par l'agence Bloomberg était de 1,8%. Cela fait deux mois de suite que l'indice PPI est au-dessus de zéro, après plus de 40 mois consécutifs de baisse.

«La hausse des prix du pétrole brut au niveau international a entraîné celle des prix dans les secteurs pétroliers nationaux», a indiqué lundi dans un communiqué Dong Lijuan, statisticienne du BNS. Elle pointe notamment une forte hausse des prix, d'un mois sur l'autre, dans l'extraction de pétrole et de gaz naturel (+18,5%) ou encore dans

le raffinage de pétrole, de charbon et d'autres combustibles (+16,4%). De son côté, l'indice des prix à la consommation (CPI), principale jauge de l'inflation pour les consommateurs, a connu en avril une accélération surprise, à +1,2% sur un an, a indiqué le BNS. Il s'agit d'un niveau supérieur aux attentes d'analystes interrogés par Bloomberg, qui tablaient sur 0,9%. L'indice CPI avait connu des augmentations en mars (+1%) et surtout en février (+1,3%), lorsqu'il avait atteint son niveau le plus élevé en trois ans. Là encore, Dong Lijuan a pointé entre autres «l'effet des variations des prix du pétrole brut sur les marchés internationaux».

Pressions déflationnistes

Les autorités chinoises entendent faire de la consommation intérieure un pilier central de la croissance, s'éloignant des moteurs traditionnels que sont les exportations et

l'industrie manufacturière. Mais la Chine peine à retrouver le dynamisme d'avant la pandémie de Covid. Elle est soumise à des pressions déflationnistes, de faibles dépenses des ménages, des excédents de production et une grave crise de l'immobilier. Si les contrecoups de la guerre des États-Unis et d'Israël contre l'Iran ont fait grimper les prix en avril, l'effet pourrait toutefois n'être que temporaire, selon des analystes.

«Les pressions sur les prix restent limitées dans leur ampleur et ne devraient pas se transformer en une reprise plus large de l'inflation», alors que l'objectif gouvernemental pour 2026 est d'arriver à 2% d'inflation, a réagi lundi dans une note le cabinet Capital Economics. Pour justifier son propos, il cite notamment «les surcapacités non résolues dans la plupart des secteurs et une croissance toujours atone de la demande intérieure» en Chine.

ITALIE

Du mirage au miroir italien

De l'autre côté des Alpes, les politiques de consolidation budgétaire ne datent pas de l'élection de Giorgia Meloni et leur impact macroéconomique n'est pas celui que l'on croit. Le redressement des comptes publics opéré en Italie depuis l'arrivée au pouvoir de Giorgia Meloni est souvent montré en exemple. Les politiques de consolidation budgétaire ne datent pourtant pas de son élection et leur impact macroéconomique n'est pas celui que l'on croit. Une note publiée le 3 avril par le service écono-

mique de l'ambassade de France en Italie en dresse le bilan. Elle rappelle que le taux d'endettement public italien a explosé à partir de 1971, passant de 41 % du PIB à 120 % en 1994 (ce ratio passant au même moment de 20 à 50% du PIB en France), faisant culminer à cette date les charges de la dette italienne à 12 % du PIB (contre 2,5% en France). Cette situation était imputable «à l'impossibilité pour l'Italie d'effectuer des dévaluations compétitives du fait de l'ancrage au Système monétaire européen. Ce

processus a entraîné une perte de compétitivité industrielle ainsi que des tensions budgétaires qui ont rendu nécessaire la mise en place d'une politique d'austérité dès le début des années 1990». L'entrée en vigueur de la monnaie unique va de facto pérenniser le phénomène. Dès lors que le recours à la dévaluation externe est définitivement exclu, les pays subissant un déséquilibre extérieur sont condamnés à déployer d'impopulaires politiques de «dévaluation interne» afin de rétablir leur compé-

tivité, face à une Allemagne mercantiliste. Celles-ci consistent à réduire les coûts de production des entreprises, hérisées par le poids du modèle social européen. Synonyme d'austérité budgétaire et de «réformes structurelles» (privatisations, retraites, marché du travail, etc.), la dévaluation interne se généralisera donc dans toute la zone euro et fera de l'Europe une zone de croissance faible et de chômage de masse persistant.

R E

PORTUGAL

Lisbonne ramène sa prévision de croissance à 2% pour 2026, maintient l'objectif d'équilibre budgétaire

Le gouvernement portugais a abaissé sa prévision de croissance économique pour 2026, la ramenant de 2,3% à 2%, invoquant les sévères tempêtes de janvier et février ainsi qu'une flambée des prix de l'énergie liée au conflit iranien, selon une mise à jour des perspectives macroéconomiques transmise à Bruxelles et publiée lundi.

L'exécutif table désormais sur un budget à l'équilibre, sans déficit ni excédent, après avoir prévu initialement un léger surplus de 0,1%, contre 0,3% en 2025. Malgré la révision à la baisse de son estimation de croissance pour 2026, l'administration demeure plus optimiste que la Banque du Portugal, qui a ramené sa propre prévision à 1,8% en avril. L'économie a progressé de 1,9% l'an dernier.

L'activité a stagné au premier trimestre par rapport aux trois mois précédents, pénalisée par un repli des exportations nettes et affectée par les tempêtes dévastatrices dans le centre du pays.

Le ministère des Finances anticipe que ce ralentissement sera compensé plus tard cette année par les efforts de reconstruction dans les zones sinistrées et par les projets d'investissement financés par l'UE.

La consommation privée devrait s'essouffler dans un contexte de ralentissement de la croissance du revenu disponible, d'une inflation plus marquée et d'un taux d'épargne qui se maintient à des niveaux élevés, précise le rapport. Le gouvernement a également revu à la hausse sa prévision d'inflation pour 2026, à 2,5% contre 2,0% précédemment, reflétant la forte progression des cours du pétrole et des autres matières premières.

Agence

AUSTRALIE

Le pays en quête de réformes et de maîtrise de l'inflation dans un exercice budgétaire d'équilibrisme

L'Australie devrait présenter cette semaine un déficit budgétaire moins important que prévu initialement, le gouvernement profitant des recettes exceptionnelles tirées de la hausse des prix des matières premières, tout en tentant de mener des réformes politiquement risquées sans aggraver l'inflation.

Le budget devrait rester dans le rouge au cours des prochaines années, alors que le conflit au Moyen-Orient assombrit les perspectives économiques. La banque centrale a relevé ses taux d'intérêt à trois reprises cette année pour contrer le choc énergétique induit par la guerre, avertissant que la croissance restera anémique et que le chômage continuera de progresser. En amont de son cinquième budget mardi, le Trésorier Jim Chalmers a dé-

claré que ce dernier serait 'responsable', en épargnant plus qu'il ne dépense, mais aussi 'ambitieux' avec des réformes fiscales visant à corriger les inégalités intergénérationnelles auxquelles font face les jeunes Australiens.

'Il ne faut pas s'attendre à des injections massives de liquidités à court terme dans ce budget. C'est un budget très responsable. La retenue en matière de dépenses est forte', a affirmé Chalmers lors d'un entretien avec SBS News dimanche.

Les analystes anticipent une hausse des recettes portée par l'inflation élevée et les cours des matières premières, estimant que le besoin de financement pour l'exercice 2025/26 ne sera pas aussi important que le déficit de 36,8 milliards de dollars australiens

initialement signalé dans les projections économiques de la mi-année en décembre. Cette amélioration devrait se répercuter sur l'exercice 2026/27. Pour l'exercice en cours, la Commonwealth Bank of Australia (CBA) table sur un déficit de 29 milliards de dollars australiens, UBS prévoit 25 milliards et Westpac anticipe 23,8 milliards.

'Selon nous, le budget sera principalement jugé à l'aune des nouvelles dépenses qu'il contient', a déclaré Luke Yeaman, chef économiste de la CBA. 'Il existe une opportunité de mener davantage de réformes fiscales ou de renforcer durablement la position structurelle du budget.

Un volume trop important de nouvelles dépenses compromettrait cet objectif et risquerait de doper l'infla-

tion et les taux d'intérêt.'

Le gouvernement travailliste a déjà annoncé une refonte majeure de son programme d'aide aux handicapés, dont l'explosion des coûts menace de creuser les finances publiques. Cette mesure devrait générer plus de 35 milliards de dollars australiens d'économies sur les quatre prochaines années. Des réformes de la fiscalité immobilière pourraient également accroître les recettes, bien que les détails ne soient pas encore finalisés. Des aides ciblées sur le coût de la vie, incluant une possible prolongation des baisses de taxes sur les carburants, restent attendues, bien que les analystes préviennent qu'elles doivent être compensées par des économies ailleurs pour éviter d'alimenter l'inflation.

R.E

PROTON MAIL, INFOMANIAK

La souveraineté de vos emails reste une illusion face aux règles dictées par Google

Proton Mail, La Poste, Infomaniak, Mailo... les messageries "souveraines" se multiplient. Mais elles reposent toutes sur le même protocole conçu en 1982 aux États-Unis, sans authentification native et sans chiffrement. Les normes de sécurité ajoutées depuis ont été définies par Yahoo, Cisco, Microsoft et Google. Et Gmail filtre une part considérable du trafic email mondial, sans que l'Europe ne puisse dire quoi que ce soit.

L'email donne l'impression d'être une infrastructure décentralisée. En réalité, les fondations techniques des services mail, leurs règles de délivrabilité et leurs standards de sécurité sont tous d'origine américaine.

SMTP a 43 ans et n'a jamais été pensé pour être sécurisé

SMTP, c'est le protocole qui fait circuler les emails d'un serveur à l'autre. Son nom complet est Simple Mail Transfer Protocol. Il a été formalisé en 1982 dans la RFC 821, un document technique rédigé par Jon Postel, chercheur à l'université de Californie du Sud, financé par la DARPA, l'agence de recherche militaire américaine. SMTP a été conçu pour un réseau fermé reliant quelques universités américaines. Pas pour un internet ouvert à des milliards d'utilisateurs.

Seulement voilà le problème : SMTP ne prévoit aucun mécanisme pour vérifier qui envoie quoi. Un serveur email peut revendiquer n'importe quelle identité d'expéditeur. Par défaut, le protocole fait confiance à tout le monde. C'est pour cette raison que le spam, le phishing et l'usurpation d'adresse email sont si difficiles à éradiquer : le protocole lui-même ne dispose d'aucun garde-fou natif.

Ce n'est pas une faille qu'on aurait oubliée de corriger. C'est une décision de conception délibérée. En 1982, la priorité était l'interopérabilité : que tout le monde puisse envoyer un email à chacun, le plus simplement possible. La sécurité n'était pas dans le cahier des charges. Quarante-trois ans plus tard, le protocole est toujours là, inchangé dans ses fondamentaux.

SPF, DKIM, DMARC : des rustines nées dans des labos américains

Face à l'explosion du spam dans les années 2000, trois standards ont été créés pour compenser les lacunes de SMTP. SPF (Sender Policy Framework) permet à un domaine de déclarer quels serveurs sont autorisés à envoyer des emails en son nom. DKIM (DomainKeys Identified Mail) ajoute une signature cryptographique à chaque email pour prouver qu'il n'a pas été modifié en transit. Enfin, DMARC (Domain-based Message Authentication, Reporting and Conformance) combine les deux et indique aux serveurs destinataires ce qu'ils doivent faire en cas d'échec : rejeter, mettre en quarantaine, ou laisser passer. Ces trois standards ont été développés entre 2003 et 2012, principalement par des ingénieurs de Yahoo et Cisco. Ces derniers ont fusionné leurs travaux respectifs pour créer DKIM, avant qu'IBM, Microsoft et VeriSign ne contribuent à sa standardisation à l'IETF. DMARC, lui, a été conçu à partir de 2010 par un groupe incluant PayPal, Google, Microsoft et Yahoo, avant d'être publié en janvier 2012. L'IETF (Internet Engineering Task Force), l'orga-

nisme qui formalise les protocoles internet, les a ensuite publiés comme standards ouverts. Mais leur conception est américaine, et leur déploiement reste inégal. Des milliers de domaines, y compris des administrations publiques françaises, ne configurent pas correctement DMARC, voire ne l'implémentent pas du tout. Ce n'est pas anodin. Un domaine sans DMARC peut être usurpé sans grande difficulté. Quelqu'un peut envoyer un email qui semble venir d'une mairie, d'une banque ou d'un ministère - et une partie des serveurs de messagerie l'acceptera. La France a progressé sur ce point pour les domaines en .gouv.fr, mais le chantier reste ouvert. Et partout ailleurs en Europe, la situation est comparable.

Google a changé les règles, sans demander l'avis de personne

Gmail est le service de messagerie le plus utilisé dans le monde. Cette position lui confère un pouvoir que peu de régulateurs ont mesuré. En pratique, si un email ne passe pas les filtres de Google, il n'arrive pas à destination - ou finit directement en spam. Il n'y a aucun recours possible, ni aucun arbitrage. La configuration de votre domaine passe simplement à la moulinette d'un algorithme.

En février 2024, Google a imposé de nouvelles exigences aux expéditeurs dits "en volume". Concrètement, cela inclut toute organisation qui envoie plus de 5000 emails par jour vers des adresses Gmail. Ces expéditeurs doivent obligatoirement :
- Avoir configuré SPF, DKIM et DMARC.
- Maintenir un taux de spam inférieur à 0,1%.
- Proposer un lien de désinscription accessible en un clic.

Ces règles sont raisonnables sur le fond. Mais elles ont été décidées unilatéralement par une entreprise privée américaine, appliquées à l'échelle mondiale, sans consultation internationale et sans aucun processus de standardisation préalable. Microsoft a suivi en mai 2025, soit plus d'un an après Google, avec des exigences similaires pour Outlook.com, Hotmail.com et Live.com. Résultat : tous les opérateurs email du monde, y compris OVH, Infomaniak, La Poste, ou Proton, ont dû adapter leurs systèmes pour se conformer aux critères fixés à Mountain View et à Redmond. Une administration française souhaitant que ses emails arrivent chez des administrés utilisant Gmail n'a pas le choix. Elle doit jouer selon les règles de Google. Et il n'existe aucune autorité européenne pour arbitrer ce rapport de force.

Proton Mail est chiffré, hors des standards

Proton Mail est une entreprise suisse. Son infrastructure est répartie entre la Suisse, l'Allemagne et la Norvège. En 2025, suite à des incertitudes législatives locales, Proton a commencé à migrer une partie de ses

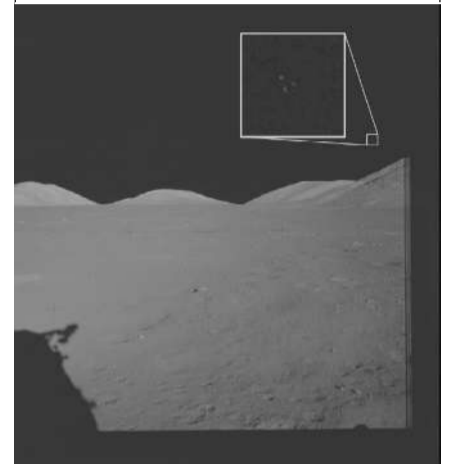
données hors de Suisse. Ses applications (web, iOS, Android) sont open source, même si son backend reste propriétaire. Ces caractéristiques en font un choix cohérent pour quiconque cherche à réduire son exposition aux GAFAM. Mais le service reste assujéti à une limite du protocole email : l'interopérabilité. Quand deux utilisateurs Proton s'écrivent entre eux, le chiffrement de bout en bout (E2E) fonctionne. Personne d'autre ne peut lire le contenu. Mais dès qu'un utilisateur Proton envoie un email à une adresse Gmail, Orange ou Outlook, le message sort du périmètre chiffré. Il circule via SMTP standard, arrive chez le destinataire en clair du côté serveur. Google peut le lire. Microsoft aussi. Les techniques visant à contourner ce problème en hébergeant un message sur les serveurs de Proton restent un peu chaotiques. C'est la limite fondamentale de l'email : il est universel parce qu'il est interopérable, et il est interopérable parce qu'il repose sur un protocole commun sans chiffrement E2E natif. PGP (Pretty Good Privacy), qui aurait pu devenir la solution, existe depuis 1991. Mais, il n'a jamais percé au-delà d'un cercle technique restreint. Sa complexité d'utilisation, l'absence de standard imposé et le manque d'intégration dans les clients email grand public l'ont condamné à rester marginal. S/MIME, son équivalent en entreprise, souffre des mêmes problèmes.

Des standards pour chiffrer le transfert seulement

Il existe des standards plus récents pour sécuriser au moins le transport des emails entre serveurs. MTA-STS (Mail Transfer Agent Strict Transport Security) force l'utilisation du chiffrement TLS entre le serveur d'envoi et le serveur de réception. Concrètement : sans MTA-STS, un attaquant positionné entre deux serveurs email peut forcer une connexion non chiffrée et intercepter les messages. Avec MTA-STS, ce type d'attaque (Man-In-The-Middle) est rendu beaucoup plus difficile.

DANE (DNS-based Authentication of Named Entities) va plus loin. Ce dernier permet de vérifier l'authenticité du certificat du serveur destinataire via le DNS, sans dépendre d'autorités de certification tierces. Comme nous le rapportons dans notre décryptage sur les DNS et les certificats SSL, la gouvernance du DNS échappe elle aussi à l'Europe - ce qui complique l'adoption de DANE à grande échelle, puisqu'elle nécessite DNSSEC, une extension que tous les opérateurs n'ont pas encore déployée.

Ces standards existent et répondent à de vrais problèmes. Mais leur adoption reste faible. Et surtout, ils ne protègent les données qu'en transit entre serveurs. Une fois stocké chez Google ou Microsoft, le contenu d'un email reste accessible à ces acteurs.

**"LA VÉRITÉ EST AILLEURS"
Le gouvernement américain déclassifie des dossiers secrets sur les OVNI**

L'administration Trump veut étancher la curiosité du public sur le sujet des OVNI. Et elle met en ligne une page officielle sur laquelle elle déclassifie des images et des documents pouvant révéler l'existence de phénomènes anormaux. La question des OVNI n'est aujourd'hui plus seulement une histoire de conspirationnisme marginal. Les gouvernements des États-Unis veulent ces dernières années répondre directement à la curiosité du public. Donald Trump avait ainsi fait déclassifier des images lors de son premier mandat, puis ce fut au tour de l'administration Biden de mettre en place une plateforme afin de déclassifier des vidéos en lien avec les OVNI. Et de retour à la Maison Blanche, Donald Trump veut continuer sur cette voie.

Une nouvelle page officielle américaine publie des images de « phénomènes anormaux non-identifiés »

Au mois de février dernier, Donald Trump annonçait dans un message posté sur son réseau social Truth Social avoir ordonné au département de la Guerre (de la Défense) « d'entamer le processus d'identification et de divulgation des dossiers gouvernementaux relatifs à la vie extraterrestre, aux phénomènes aériens non identifiés (UAP) et aux objets volants non identifiés (OVNI) ». Ces derniers jours, cette volonté s'est transformée en réalité, avec la création d'une page dédiée « phénomènes anormaux non-identifiés » directement sur le site du département de la Guerre. Une page qui, selon les autorités américaines, bénéficiera de mises à jours régulières de nouveaux documents déclassifiés.

Des images qui restent pour le moment assez floues

Cette nouvelle page propose à la fois des clichés censés montrer des étranges apparitions dans le ciel, mais aussi des documents relatifs aux OVNI produits au fil des décennies par des agences comme le FBI, la NASA ou le département de la Guerre. Pour cette première salve de documentations déclassifiées, ce sont plus de 160 documents PDF consistant en photographies ou dossiers qui sont dévoilés.

Les premières images qui apparaissent par ailleurs en haut de la page, dans un carrousel, nous offrent, comme on pouvait s'y attendre, des images plutôt floues en noir et blanc, avec quelques fois des formes étranges qui apparaissent (dans certains clichés, il est difficile de retrouver les phénomènes anormaux exposés).

POUR SE RELANCER

Voici le plan de Harley Davidson

Longtemps tournée vers ses modèles haut de gamme et une clientèle fidèle mais vieillissante, Harley-Davidson, l'une des plus anciennes marques de motos au monde change son approche. Sous l'impulsion de son nouveau patron, Artie Starrs, le constructeur américain mise désormais sur des motos plus accessibles et sur un recentrage de son réseau de distribution.

Ces dernières années, Harley-Davidson avait fait le choix d'un positionnement assumé sur les motos les plus rentables, en ciblant une clientèle plus âgée et plus aisée, friande de modèles touring à forte marge. Une stratégie qui a permis de préserver la rentabilité à court terme, mais qui a progressivement réduit les volumes.

Une stratégie à contre-courant des années précédentes

Le plan baptisé « Back to the Bricks » marque une rupture. L'objectif est en effet à la fois de relancer les ventes et d'élargir la base de clients. Harley veut atteindre plus de 350 millions de dollars de profit dans l'activité moto d'ici 2027, tout en générant plus de 150 millions de dollars d'économies. La marque veut aussi davantage s'appuyer sur les ventes de pièces, accessoires et personnalisation, là où les marges restent plus confortables que sur la moto nue.

Le modèle qui doit ouvrir ce nouveau chapitre s'appelle Sprint. Harley promet une moto d'entrée de gamme à environ 6 000 dollars (environ 5 500 €), animée par un moteur de 440 cm³, pensée pour attirer des conducteurs plus jeunes avec une taille, une maniabilité et des prestations plus en phase avec leurs attentes que les gros cruisers traditionnels.

À côté de cette Sprint, Harley remet aussi sur la table le nom Sportster, l'un de ses modèles historiques, disparu en 2022 après que la marque eut jugé que son moteur refroidi par air ne répondait plus aux exigences environnementales européennes. Le nouveau Sportster reviendra comme un modèle intermédiaire, autour de 10 000 €, toujours animé par un moteur refroidi par air, fidèle à l'ADN historique de la marque. Harley confirme par ailleurs que ce modèle sera distribué à l'échelle mondiale, avec une production notamment prévue aux États-Unis. Ce repositionnement tarifaire s'accompagne aussi d'un accent mis sur la personnalisation. La marque entend en effet développer des modèles conçus comme des « bases », destinée à être améliorée pour



favoriser la vente de pièces et d'accessoires, un segment historiquement plus rentable, et sur lequel les marges peuvent être plus élevées.

Une équation économique fragile

Ce changement de cap intervient dans un environnement de marché difficile et particulièrement concurrentiel, notamment à cause des constructeurs chinois. Harley-Davidson a enregistré un bénéfice net de 25 millions de dollars au premier trimestre, contre 133 millions un an plus tôt. Quant au bénéfice par action, il a chuté

plus que prévu. Aussi, le chiffre d'affaires recule également de 12 %, à environ 1,2 milliard de dollars. Malheureusement pour la marque, ces résultats reflètent une demande plus hésitante, dans un contexte marqué par l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et un pouvoir d'achat contraint. Mais ce n'est pas tout, les coûts liés aux droits de douane continuent aussi de peser. Après 45 millions de dollars au premier trimestre, Harley anticipe entre 75 et 90 millions de dollars de charges liées aux tarifs douaniers en 2026. Voilà l'un des paradoxes les plus criants de l'administration Trump envers un constructeur qui

produit bien aux États-Unis mais dépend encore de composants importés, notamment des semi-conducteurs, indispensables aux motos actuelles.

Dans ce contexte, la rationalisation du réseau de distribution devient un axe à travailler. Harley cherche à ajuster les stocks chez ses concessionnaires, après une période marquée par des remises importantes pour écouler les invendus. L'objectif est désormais d'aligner plus finement l'offre avec la demande, tout en améliorant la rentabilité du réseau.

Une mutation générationnelle

Au-delà des chiffres, Harley tente de résoudre un problème structurel. Harley-Davidson a longtemps vécu sur une base de clients âgés, aisés et fidèles à ses grandes routières. Le problème, c'est que ce socle ne suffit plus à alimenter une croissance durable, tandis que les jeunes conducteurs intéressés par la moto ont moins de moyens à consacrer à un deux-roues aussi coûteux.

Le constructeur a tenté une percée vers le futur avec le lancement de sa gamme électrique Livewire, mais l'odyssée s'est révélée plus chaotique qu'autre chose. Même en baissant drastiquement le tarif de sa gamme, sur le marché français par exemple, pourtant considéré comme favorable à l'électrification, les résultats de LiveWire restent marginaux. En 2025, la marque n'a immatriculé que 92 motos au total.

Le développement de modèles comme la Sprint ou la plateforme 440 cm³, déjà exploitée en Inde via un partenariat avec Hero MotoCorp, illustre cette volonté de reconquête. Cette base technique, également utilisée sur des modèles dérivés comme la Hunk 440, ouvre la voie à des motos plus simples, plus légères et surtout beaucoup moins coûteuses. Reste à voir si cette stratégie suffira alors que le marché européen est de plus en plus inondé de modèles A2 aux cylindrées inférieures à 500 cm³ (Triumph, Royal Enfield par exemple) et de plus en plus en proie aux constructeurs chinois comme QJ motor, ZX Moto ou CF Moto.

Ford et Geely : mariage de raison à Valence ?

Face à l'érosion de ses parts de marché et une usine de Valence en sous-régime, Ford s'apprête à céder une ligne de production au géant chinois Geely. Un virage pragmatique pour sauver le site espagnol grâce à l'électrique chinoise.

Une ligne pour la Chine

L'accord, bien que non encore officialisé, semble d'ores et déjà scellé en coulisses : Ford s'apprête à vendre sa ligne de production « Body 3 » du site d'Almussafes (région de Valence, en Espagne) à Geely. Cette unité, autrefois dévolue aux Ford Mondeo et S-Max, est à l'arrêt forcé depuis la rationalisation de la gamme européenne de l'Ovale bleu. Pour Geely, l'opportunité est royale : en installant ses propres outils au cœur de l'Europe, le groupe chinois contourne habilement les barrières douanières tout en s'offrant une base logistique stratégique pour inonder le Vieux Continent avec sa nouvelle offensive électrique.

La Geely EX2 en fer de lance



Le premier modèle attendu sur les chaînes espagnoles serait l'EX2 (connue sous le nom de Xingyuan en Chine), un crossover urbain qui vise ouvertement la Renault 5 E-Tech et de la BYD Dolphin. Mais l'intérêt de cette alliance dépasse la simple location immobilière. Les rumeurs de cou-

loir évoquent un partage de technologie massif : Ford pourrait bénéficier de la plateforme GEA de Geely pour lancer son propre modèle d'entrée de gamme. Après avoir abandonné la Fiesta, Ford manque cruellement d'un produit d'appel abordable pour contrer l'invasion chinoise ; l'adopter serait un



aveu d'impuissance technique, mais une nécessité économique. Toutefois, cette rumeur doit être relativisée, Ford ayant signé un accord de partenariat avec Renault pour le développement de modèles compacts électriques.

Sauvetage social ou cheval de Troie ?

À Almussafes, l'heure est au soulagement teinté d'inquiétude. Si ce partenariat permettrait de remonter la cadence de production vers les 300.000 unités annuelles et de sécuriser des milliers d'emplois menacés par la fin du thermique, il illustre aussi la nouvelle hiérarchie mondiale. Hier

leader incontesté, le constructeur américain se transforme aujourd'hui en sous-traitant de luxe pour des marques asiatiques en pleine expansion. Reste à voir si cette cohabitation sino-américaine saura séduire un public européen de plus en plus partagé entre protectionnisme et besoin de mobilité électrique à prix cassé. Un dilemme que les constructeurs chinois espèrent contourner en produisant leurs modèles en Europe – avec des emplois européens à la clé – tout en profitant de leur maîtrise de la chaîne de valeur des batteries pour garder des tarifs plus compétitifs.

Mots fléchés

Saloperie Course suédoise de ski de fond		Couleur aux cartes Gracieux		Placés Toucher au tennis		Reçoit une solive		Métal gris blanc Qu'est-ce que c'est que mec-là, il a une drôle de tête		Rendre grenu		Célérité Possèdent
										Monarque Morceaux de bois étroits		
Prêtres Règles fondamentales						Exposent Pervers						
							Gaie Souhait					
Prénom biblique Espace couvert				Erudite								Une caractéristique de la Légion étrangère
					Cadeau du ciel Revers d'une pièce				Sélections			
Soeur de Rachel		Désignation		Traquée Plagias						Néon Luette		
			Couleur aux cartes Département picard						Austral Épinceté			Possessif
Révolues	Soldat de grande guerre						Île française Ecope			Spirale Arrose Saragosse		
								Récente				
Disques pour le hockey	Agence spatiale Nids de rapace			Chic	Désormais ils portent un titre							
					Mis en garde		Bisons d'Europe Postérieur					Arme à feu
Troisième personne du singulier Perroquet				Accumulée						Arbre Rivière du Congo		
				Assaisonnée					Utilisatrice	Capitaine des dragons		
Lettre grecque Lettre grecque				Note de musique Prénom du King			Pyrées Groupe terroriste					
			Matières fécales							Monnaies roumaines Marques écrites		
Picrate	Opposé à oc Soûl				Godasse							Mesura exactement
				Organe régulateur à la télévision	Manillon Prénom de Ferré			Jeu asiatique Dieu celte de la mer			Cachas	Clair
Écrase		Petits pois Exalitre					Langue d'un pays balte Petite classe					
						Terreuse						
Roi d'Israël				Stressât								

PÉTROLE

Le Brent en hausse à plus de 104,5 dollars

Les prix du pétrole étaient à nouveau en hausse lundi, face aux incertitudes relatives à l'escalade militaire dans la région du Golfe et du Moyen Orient. Le baril de Brent de la mer du Nord, référence sur le continent européen, gagnait 3,25% à 104,58 dollars en début de matinée. Le WTI, son équivalent américain, prenait de son côté 3,77% à 99,02 dollars.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Mardi 12 mai 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

ACCIDENTS DE LA ROUTE 3 morts et 171 blessés en 24 heures

Trois (3) personnes sont décédées et 171 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, lundi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Guelma avec un décès et une personne blessée, suite à une collision entre un véhicule léger et un bus de transport de voyageurs, survenue sur la RN 21, dans la commune Nemchmeja, précise la même source.

MONNAIE

Le dollar en hausse face aux autres devises

Le dollar était en hausse lundi face aux autres devises, profitant de la remontée des prix du pétrole. Dans la matinée, le billet vert prenait 0,13% face à la monnaie unique européenne, à 1,1771 dollar pour un euro, ainsi que 0,20% face à la livre sterling et 0,25% face au yen japonais. L'indice des prix à la consommation (CPI) aux Etats-Unis, attendu mardi, devrait progresser à 3,7% sur un an en avril d'après le consensus des analystes sondés par Bloomberg, contre 3,3% en mars. Les Etats-Unis sont par ailleurs restés proches du plein emploi en avril avec un chômage stable à 4,3%, comme escompté, et 115.000 emplois créés, soit davantage qu'anticipé, selon des données officielles publiées vendredi.

START-UP ALGÉRIENNE IMKAN SPACE -SARL NOUDJOUR MAURITANIE Signature d'un accord de partenariat commercial

La participation à la 8^e édition du Salon algérien des produits et services, organisée à Nouakchott du 5 au 11 mai 2026, a été marquée par la signature d'un accord stratégique de partenariat commercial entre la start-up algérienne Imkan Space, représentée par M. Noureddine Louahedj, et la SARL Noudjour Mauritanie, représentée par M. Ahmed Khattry, en présence de Son Excellence l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, M. Amine Saïd. Ce partenariat vise la commercialisation et la distribution des solutions d'Imkan Space sur l'ensemble du territoire mauritanien, notamment dans les domaines de la digitalisation des entreprises, des infrastructures informatiques et de la gestion des systèmes d'information. La signature de cet accord constitue une étape concrète et un nouveau jalon vers l'intégration des start-up algériennes sur le marché africain. Elle reflète une volonté commune de renforcer les échanges économiques et technologiques sur le continent, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de croissance pour l'innovation locale à l'échelle régionale.

COOPÉRATION

Le Président d'Angola entame une visite en Algérie

L'Algérie et l'Angola entretiennent des relations historiques profondément enracinées et partagent des positions constantes au service de la paix et du développement en Afrique, à la faveur de la volonté des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue angolais, M. Joao Lourenço, d'établir un partenariat stratégique renforcé entre les deux pays.

Dans cette perspective, la visite d'Etat qu'effectue le président angolais, à partir d'hier lundi, en Algérie, constitue une occasion importante pour donner un nouveau souffle aux relations bilatérales entre les deux pays et les hisser à des niveaux supérieurs, à travers la mise en place d'une base solide pour le renforcement du partenariat stratégique, notamment dans les domaines économique, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des échanges culturels. Cette visite constitue également une opportunité pour réaffirmer la convergence des positions sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment celles liées à la décolonisation en Afrique et au droit des peuples à l'autodétermination, en tête desquels le peuple sahraoui, ainsi que les questions relatives à la sécurité, à la stabilité et au développement du continent. Pour la République d'Angola, l'Algérie est un allié traditionnel, au regard du soutien qu'elle lui a apporté durant sa lutte contre la colonisation et dans la phase de reconstruction après l'indépendance. Cette position continue d'être hautement appréciée par le peuple et les dirigeants angolais, comme en témoigne le geste du Président Joao Lourenço, qui a décerné, en novembre dernier, la médaille de la classe d'honneur, à titre posthume, aux anciens présidents algériens, Houari Boumediene et Ahmed Ben Bella, en reconnaissance de leur contribution exceptionnelle à l'indépendance et à la reconstruction de l'Angola. Partant de ces relations solides, les dirigeants des deux pays veillent à maintenir une concertation et des contacts permanents. Ainsi, le président de la République avait adressé à son homologue angolais un message, à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il avait souligné "la volonté de l'Algérie d'œuvrer à hisser les relations économiques entre les deux pays au niveau des relations politiques". Par la même occasion, le Président Joao Lourenço avait assuré



que l'Algérie serait le premier pays qu'il visiterait en 2026. Dans ce cadre, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, avait pris part, en octobre dernier à Luanda, en qualité de Représentant du président de la République, au 3^e Sommet sur le financement du développement des infrastructures en Afrique. M. Nasri avait alors été reçu par le président angolais, auquel il avait transmis les salutations du président de la République ainsi que sa volonté de renforcer les relations de fraternité et de coopération unissant les deux pays et peuples frères, et de poursuivre la coordination sur les questions d'intérêt commun aux niveaux bilatéral et continental. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, en qualité d'Envoyé spécial du président de la République, avait, lui aussi, remis, en décembre 2024, une lettre du président de la République à son homologue angolais. A cette occasion, M. Attaf avait fait part de la volonté du président de la République de poursuivre les efforts communs pour ouvrir des perspectives plus larges aux relations de fraternité, de coopération et de solidarité entre les deux pays. De son côté, le Président Joao Lourenço a exprimé, à plusieurs occasions, le respect et l'estime qu'il voue à l'Algérie et à son Président, pour son rôle dans la défense des causes et des intérêts du continent et son engagement à faire entendre sa voix. Il a, à ce titre, réaffirmé son attachement à l'unité de destin du continent et aux principes de solidarité et de fraternité entre ses pays, tout en exprimant sa

volonté sincère d'établir un partenariat stratégique avec l'Algérie, au bénéfice des deux peuples frères.

Ces deux dernières années ont été marquées par des contacts soutenus entre les deux pays, particulièrement avec l'accession de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations unies, en qualité de membre non permanent, et la présidence angolaise de l'Union africaine (UA). Lors de la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité onusien sur la lutte contre le terrorisme en Afrique, tenue à New York en janvier 2025, la République d'Angola, aux côtés des représentants de 70 délégations africaines et d'autres pays hors du continent, avait salué le rôle actif du président de la République dans la conduite des efforts continentaux en matière de lutte contre le terrorisme en Afrique.

Perpétuant la tradition des consultations instaurée entre les deux pays, les deux parties ont échangé, au cours des dernières années, plusieurs visites de responsables de différents secteurs, notamment les affaires étrangères, l'énergie et les mines. C'est dans ce cadre que s'est tenue, en avril 2025, la première session des consultations politiques entre l'Algérie et l'Angola, au cours de laquelle un mémorandum d'entente avait été signé entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, afin de doter les consultations politiques bilatérales d'un cadre institutionnel permettant d'intensifier la coordination et d'étendre les perspectives de coopération dans divers domaines d'intérêt commun.

R E/APS

FORMATION PROFESSIONNELLE

Réunion d'évaluation sur le suivi des nouveaux programmes de formation

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a présidé en compagnie du directeur général de "Djezzy", Boumediene Senouci, une réunion d'évaluation consacrée au suivi du déroulement des nouveaux programmes de formation, lancés dans le cadre de la convention conclue entre les deux parties, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue dimanche à Alger, en présence de cadres des deux parties, de représentants d'entreprises économiques et de stagiaires, a été consacrée au "suivi du partenariat stratégique liant le secteur à l'opérateur économique Djezzy ainsi qu'à l'examen du dé-

roulement des programmes de formation effectivement entamés par les stagiaires", précise la même source. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "l'attachement au suivi de la convention conclue avec le partenaire économique Djezzy, en février dernier, ayant permis le lancement de 6 spécialités pionnières inhérentes aux télécommunications et aux infrastructures réseau, avec un accompagnement sur le terrain des stagiaires en vue d'acquérir des compétences techniques de pointe, en phase avec les exigences des entreprises économiques". Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Arhab a salué les efforts consentis par les enseignants et les équipes

pédagogique, en coordination avec les experts et techniciens de "Djezzy", dans l'élaboration de programmes de formation "de qualité, au diapason des évolutions technologiques de pointe et répondant aux besoins du marché du travail", ajoute le communiqué. La ministre a également affirmé que "le succès de ces promotions de stagiaires dans leurs parcours de formation actuel se veut une preuve formelle de la justesse de la vision stratégique du secteur, visant à ériger la compétence nationale qualifiée en véritable catalyseur pour l'édification d'une économie numérique nationale, durable et compétitive".

APS